

LE MAGAZINE DE MA VILLE

LES CAHIERS DE BISCHHEIM

N° 211 // Mars-Avril 2019



CADRE DE VIE

OBJECTIF PRIORITAIRE :

PROPRETÉ

VIE MUNICIPALE

Cérémonie des
vœux du maire

VIVRE ENSEMBLE

Inscriptions
scolaires

VIVRE LA VILLE

Des commerçants
récompensés

Crédit photo : Gettyimages - Mai 2018.



UN CAMBRIOLAGE SE PRODUIT TOUTES LES 90 SECONDES⁽¹⁾ EN FRANCE. PRENEZ LE TEMPS DE VOUS PROTÉGER.

.....
PROTECTION VOL
À PARTIR DE **19,50 €** PAR MOIS⁽²⁾

Crédit Mutuel

Bischheim

62 route de Bischwiller - 67800 Bischheim

Tél. : 0390 41 65 40 - Courriel : 01011@creditmutuel.fr



Crédit Mutuel Protection Vol s'appelle aussi Homiris, un service opéré par EPS, N°1 français de la télésurveillance ((1) source : Atlas 2017 En Toute Sécurité) – SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30, rue du Doubs, 67100 Strasbourg RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD type P3 maillé, sous les n°163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31. Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique. (1) Source: Ministère de l'Intérieur - État 4001, 2018. (2) Tarif TTC au 31/12/2018 pour l'équipement de base d'un appartement en formule Confort, hors frais de communication éventuels et hors options. Plus d'infos et tarifs dans les Caisses de Crédit Mutuel proposant ce service ou sur www.creditmutuelprotectionvol.com.



GALLEGO SANITAIRE

www.gallego-sanitaire.com - info@gallego-sanitaire.com
27, route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM



DÉPANNAGE - PLOMBERIE SANITAIRE - CANALISATIONS

Remplacement chauffe-eau électrique
Curage-nettoyage haute pression
Vidange : fosse / dégraisseurs / égout

DÉBOUCHAGE WC - ÉVIERS - COLONNES

03 88 81 13 87

Fax : 03 88 81 23 60



S.R.I. SCHMITT

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
SERVICE ENTRETIEN
REGULATION CHAUFFAGE
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65



Nouvelle Suzuki
SWIFT

Way of Life!



À PARTIR DE ⁽¹⁾
10 240 €
PRIME À LA
CONVERSION
DÉDUITE

Sauvée Trophée
Qualité Accueil 2019
CCI STRASBOURG

Prestige Autos

www.prestige-autos.com

67 route de Brumath 67460 Souffelweyersheim
☎ 03 88 99 36 10



(1) voir conditions en magasin

4 Rétrospective

VIE MUNICIPALE

8 Vœux du maire : une administration moderne

11 Stationnement payant : mode d'emploi

GRAND FORMAT

12 Objectif prioritaire : la propreté

CADRE DE VIE

15 Votre jardin sans pesticides

16 Écrivains : une réhabilitation d'ampleur

VIVRE ENSEMBLE

19 Jardin d'enfants : une alternative à l'école

20 Inscriptions scolaires

24 Activités seniors

VIVRE LA VILLE

26 La qualité de l'accueil récompensée

29 Évènements

31 Cour des Boecklin

32 Agenda

34 Carnet

ÉDITO

Rencontrer les citoyens, les écouter, échanger... la ville de Bischheim s'y emploie sous différentes formes. Chaque année, tous les habitants sont invités à une grande réunion publique où sont présentées et expliquées les politiques menées par la collectivité. Suivent des moments d'échanges avec les élus, toujours disposés à répondre aux interrogations de chacun.

Lors de ces rencontres, nous avons constaté une très forte attente des habitants sur des sujets portant sur les incivilités et l'insécurité. C'est pourquoi, en octobre dernier, nous vous invitons à en débattre au cours d'une « Rencontre Citoyenne ». Elle a donné naissance à un groupe de réflexion et de travail : « Les Bischheimois engagés ». Des citoyens volontaires qui se réunissent désormais tous les deux mois pour faire des suggestions, proposer des idées et trouver ensemble des solutions visant à améliorer notre qualité de vie.

La démocratie participative a aussi pris la forme d'une co-construction à la Cour des Boecklin. C'est, en effet, avec un collectif de citoyens que nous avons fait évoluer notre espace culturel et créé une cosythèque pour vous offrir un lieu en adéquation avec vos attentes.

Rendez-vous le 25 avril

À l'heure où s'est ouvert le « Grand Débat National », la ville n'a pas souhaité organiser elle-même un débat portant sur des sujets nationaux dont elle n'a pas la compétence. Par contre, nous avons répondu aux demandes de nos citoyens qui ont souhaité le faire en mettant à leur disposition des salles municipales et la logistique nécessaire. Par ailleurs, un cahier de doléances et de propositions a été ouvert à l'accueil de la mairie.

Cependant, si vous souhaitez vous informer et échanger sur des projets et des politiques menées dans votre ville, je vous invite à notre prochaine réunion publique annuelle "Vivre à Bischheim : Parlons-en" organisée le jeudi 25 avril à 19h à la salle des Fêtes du Cheval Blanc.

Jean-Louis HOERLÉ

Maire de Bischheim

Vice-Président de l'Eurométropole

Conseiller départemental





SAM
19
JAN

Nuit de la lecture

Cour des Boecklin • Ils sont venus à la nuit tombée avec leurs coussins, leurs plaids et accompagnés de leur « doudou » pour s'installer confortablement sur la mezzanine de la Cour des Boecklin et partager leurs poèmes ou histoires préférées.



VEN
25
JAN

Pétillant !

Salle du Cercle • Lalala Napoli était de retour sur la scène du Cercle avec ses tarentelles électriques pour offrir au public un bal napolitain pétillant.



DIM
20
JAN

Un Big Band haut en couleurs

Salle des Fêtes du Cheval Blanc

Invitée une nouvelle fois par les jazzmen du Big Band Bischheim, Corinne Guth a rendu un vibrant hommage à Charles Aznavour.

Fête des Lumières

Salle du Cercle • Temps fort de la Fête des Lumières 2018, le concert offert par la chorale des habitants et celle du collège Lamartine.



SAM
16
DEC

Fête des Cultures

Salle des Fêtes du Cheval Blanc • Placée sous le signe de l'hospitalité, la 23^e Fête des Cultures organisée par l'association PasSages a aussi été l'occasion pour de nombreuses associations, de faire connaître les causes qu'elles soutiennent et d'échanger avec le public.



DIM
27
JAN

CITOYENNETÉ

Élections européennes

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement Européen pour une durée de 5 ans. En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai. Il s'agira d'un scrutin à tour unique.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : JUSQU'AU 31 MARS

Pour voter aux élections européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez le faire jusqu'au 31 mars 2019.

RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier, le Répertoire Électoral Unique réforme totalement les modalités de gestion des listes électorales dans le but de simplifier les démarches d'inscription sur les listes électorales. **La grande nouveauté** : désormais, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Sur internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396



- À l'accueil de la mairie en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

À noter : une permanence d'inscription sur les listes électorales sera ouverte le **samedi 30 mars de 10h à 12h** à l'accueil de la mairie.

DÉLAI PROLONGÉ AU 16 MAI

Dans des cas très particuliers, le délai d'inscription sur les listes électorales peut être prolongé jusqu'au 16 mai. Voir le détail sur www.service-public.fr

.....

BISCHHEIMOIS ENGAGÉS

Pourquoi pas vous ?

Depuis le mois de décembre, des habitants de Bischheim s'investissent avec la ville pour trouver ensemble des solutions à l'amélioration de notre cadre de vie.



Si vous avez des idées, des suggestions à proposer, venez les partager !

Prochain rendez-vous : mercredi 3 avril à 18h30

Salle des Fêtes du Cheval Blanc

Inscrivez-vous pour connaître l'ordre du jour de la réunion : bischheimois-engages@ville-bischheim.fr

ENQUÊTE USAGERS

Votre avis nous intéresse !

Le futur Guichet Unique de la ville de Bischheim ... ou comment vous simplifier la vie.

La ville de Bischheim a décidé de mettre en place un Guichet Unique qui vous permettra d'effectuer vos démarches en un seul lieu et vous faire gagner du temps. Afin de mieux cerner vos besoins et vous proposer une offre de services adaptée à vos pratiques, votre avis nous intéresse.

Merci de répondre à l'enquête élaborée en partenariat avec la commission extra-municipale guichet unique.

COMMENT ?

- En ligne à l'adresse suivante : goo.gl/yhMYcR ou en photographiant ce QR code avec votre smartphone.
- À l'accueil de la mairie (37 route de Bischwiller) où vous pourrez répondre au questionnaire.





L'extension de l'Hôtel de Ville accueillera le Guichet Unique.

Conseil municipal en bref

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE

Subvention

Carnaval du Bouc Bleu

Le cortège carnavalesque se déroulera le 17 mars. La ville de Bischheim a octroyé une subvention de 10 150 € à l'association « Bouc Bleu » pour son organisation.

Tarifs municipaux 2019

Le conseil municipal a approuvé les tarifs pour l'année 2019, vous pouvez les retrouver sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr/tarifs

Prise de participation dans le capital de la SCIC SAS Régie des Écrivains

La Régie des Écrivains avait été créée sous la forme d'une association en 1992. Elle souhaite faire évoluer sa forme juridique pour devenir une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Son objet social vise 4 objectifs :

- Articuler l'économie et le social pour l'exécution de travaux et services pour le compte de tiers

- Favoriser l'insertion de public en difficulté
- Animer et gérer un lieu d'insertion et de formation
- Développer le lien social du territoire par une prise en compte des habitants et de leur cadre de vie

Le conseil municipal a autorisé le maire à souscrire une participation de 10 000 € dans la SCIC Régie des Écrivains, correspondant à 100 parts du capital.

Acquisition

La ville acquiert l'immeuble situé au 30 rue Waldteufel pour un montant de 135 000 €.

Emprunt 2018

Le conseil municipal a approuvé la souscription d'un emprunt de 1 200 000 € pour l'année 2018.

Organisation du temps de travail des agents

Suite au rapport de la Chambre Régionale des la Cour des comptes, le conseil municipal a adopté la réorganisation du temps de travail des agents visant à une mise en conformité avec les textes réglementaires.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER

Subventions éducation

La ville de Bischheim apporte sa participation financière dans le cadre de la politique municipale d'encouragement et de soutien aux classes de découvertes et voyages scolaires des élèves du 1^{er} degré et des élèves des collèges de Bischheim.

La ville accorde ainsi pour 2019 une participation journalière par élève de 5,50€ pour les classes de découvertes avec nuitée ou des classes d'initiation à une pratique culturelle et sportive sans nuitée.

La ville participe par ailleurs au financement pour des projets d'école ou projets d'actions éducatives pour un montant total de 28 058 €. (cf détails sur la délibération disponible sur le site de la ville).

Tarifs restauration, accueil périscolaire et accueils de loisirs année 2019/2020

Le conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs pour la rentrée prochaine

(voir site internet de la ville rubrique « vie scolaire »).

Convention financière 2019 avec l'Association-Livres

L'Association Livres gère une bibliothèque axée sur l'enfance et la jeunesse dans le quartier des Écrivains. Dans le cadre de la convention d'objectifs 2017/2019 assortie d'une convention financière annuelle, la ville de Bischheim a accordé une subvention de 40 000 € à l'Association-Livres pour l'année 2019.

Rapport sur les orientations budgétaires 2019

Préalable au vote du budget qui sera à l'ordre du jour du conseil municipal du 4 avril, le conseil municipal a débattu du rapport sur les orientations budgétaires 2019 (voir encadré).

DÉLIBÉRATIONS

Vous pouvez retrouver toutes les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la ville www.ville-bischheim.fr

Les tendances fortes du rapport d'orientation budgétaire

Engagée depuis plusieurs années dans la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, la ville de Bischheim a poursuivi son désendettement, a augmenté sa capacité d'épargne brute et réduit son recours à l'emprunt pour financer ses investissements.

Un endettement raisonnable préservant les capacités de financements futurs

Au 1^{er} janvier 2018, la dette par habitant était de 903,38 €, soit 30% de moins qu'en 2011. La dette bischheimoise est inférieure à celles des villes de même importance (entre 10 000 et 20 000 habitants) qui est de 957 € en moyenne au niveau national.

La capacité de désendettement de la ville en 2018 est de 5,4 ans.

Moins d'emprunts pour plus d'investissements

Depuis plusieurs années, la ville de Bischheim a consenti des efforts pour maîtriser ses dépenses et augmenter son épargne brute.

Les dépenses ont évolué au même niveau que l'inflation : + 1,62 % en moyenne entre 2010 et 2018.

Par ailleurs, les recettes ont évolué dans le bon sens : + 1,92 % sur la période 2010- 2018

Autrement dit, les recettes étant supérieures aux dépenses, la ville a pu épargner. Elle a ainsi augmenté sa capacité à financer des investissements en recourant moins à l'emprunt. En 2018, son épargne brute est pratiquement deux fois supérieure à celle de 2014.

Aujourd'hui, sur 100 € investis, 41 € sont autofinancés par les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement.

Des investissements pour une ville accessible, attractive et connectée

Malgré un budget contraint et sa politique de désendettement, la ville n'a pas ralenti la concrétisation de projets stratégiques pour la collectivité. Depuis 2014, elle a investi 26 345 448 d'euros. Un montant qui s'élèvera à 32 millions d'euros d'ici 2020, eu égard au programme prévisionnel d'investissements.

Le programme pluriannuel d'investissements 2019-2020 prévoit :

- Des investissements courants estimés à 600-800 000 €/an
- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments : 302.000 € sur la période 2019-2021
- La mise en œuvre de la dématérialisation et informatisation des services : 390 000 € pour 2019 et 150 000 € pour 2020
- La poursuite de la rénovation de l'éclairage public : 450 000 € pour 2019 et 300 000 € pour 2020
- Des acquisitions immobilières : 760 000 € pour 2019 et 400 000 € pour 2020 (hors nouvelles opportunités)
- L'Hôtel de Ville et la création du Guichet Unique : 1 130 000 € sur la période 2019-2020.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Bischheim compte 17 370 habitants

L'INSEE a publié les chiffres des populations légales au 1^{er} janvier 2016, établies suite aux enquêtes de recensement de 2014 à 2018.



LES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE À BISCHHEIM

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2010	2014	2015	2016
14 383	14 985	16 215	16 308	16 763	17 827	17 770	17 229	17 188	17 180

La population municipale a fortement augmenté de 1968 à 1982 (13%) puis très faiblement progressé de 1982 à 1999 (3%).

L'augmentation sera un peu plus rapide entre 1999 et 2006 (6,35 %), période pendant laquelle la ville de Bischheim gagnera 1064 habitants. Et, si on ajoute la population comptée à part (comme

les étudiants par exemple), la ville comptait une population totale de 18 055 habitants en 2006.

De 2006 à 2016, la courbe s'est inversée. La population municipale a diminué et particulièrement entre 2010 et 2014. Depuis 2014, la baisse est minime et le nombre d'habitants semble se stabiliser.

POLICE MUNICIPALE

Nouvel agent



Depuis le 1^{er} octobre 2018, Yannick Pascal a pris ses fonctions de policier municipal à la ville de Bischheim sous la direction du chef de la police municipale Raida Bouazza. Il a débuté sa carrière à Bischwiller où il a exercé ses missions pendant 18 ans. Un troisième policier viendra compléter l'équipe.

Une administration moderne

Près de 300 personnes étaient réunies au Cheval Blanc lors de la cérémonie des vœux du maire le 9 janvier.



De nombreuses personnalités, des élus ou représentants institutionnels étaient présents lors des vœux du maire.

Devant un large parterre de représentants des institutions, des collectivités, des associations, des élus des communes voisines et de personnalités de Bischheim, le 1^{er} adjoint Hubert Drenss a tenu à débiter cette soirée par un moment de recueillement pour rendre hommage aux victimes de l'attentat de Strasbourg avant de demander des applaudissements pour l'ensemble des forces de secours qui sont intervenues lors de ce drame.

Traditionnelle et conviviale, cette soirée est surtout l'occasion pour la ville de présenter les projets des mois à venir.

« Développer la dématérialisation

L'année 2019 sera marquée par l'achèvement d'un chantier d'ampleur, celui de la restructuration-rénovation de l'Hôtel de Ville qui sera

achevée en septembre, comme prévu. Mais au-delà du bâtiment, c'est « le projet « nouvelle mairie » qui sera mis en place pour offrir aux habitants une administration moderne qui s'applique à simplifier les démarches administratives et à les rendre accessibles à tous », expliquait Marie-Laure Walle, Directrice Générale des Services. Cette modernisation passe par la mise en oeuvre du Guichet Unique, la refonte du site internet de la ville pour « développer la dématérialisation de nos relations à l'usager par l'accès aux services en ligne chaque fois que ce sera possible » précisait la Directrice Générale des Services.

VERS UN CENTRE-VILLE RECONFIGURÉ

« L'Hôtel de Ville rénové sera le maillon essentiel de la reconfiguration du centre-ville de Bischheim » affirmait le maire Jean-

Louis Hoerlé avant de présenter le programme ambitieux mais raisonnable de projets immobiliers qui permettront, pour certains, de créer des locaux en rez-de-chaussée accessibles et lumineux pour dynamiser l'activité économique.

Il en va ainsi du Capitole (route de Bischwiller) et de l'Essentiel (rue du Général Leclerc). Le 3^e projet, appelé Rhapsodie, sera composé uniquement

de logements avec des bâtiments respectueux du cadre urbanistique de la rue Nationale et qui valoriseront le centre historique.

Dans un avenir plus lointain, la métamorphose de la rue du Général Leclerc (projet à l'étude avec l'Eurométropole) viendra compléter cette restructuration du centre-ville.

« Une même attention

Le maire a tenu à rappeler que d'Est en Ouest, tous les quartiers de la ville méritaient une même attention. Au Guirbaden les espaces extérieurs seront aménagés, le gymnase du Ried rénové avec l'aide de l'Eurométropole et le collège du Ried réhabilité par le Département. Quant au groupe scolaire At Home, le projet à l'étude permettra de décider des meilleures solutions envisageables.

À l'Ouest, l'opération Krystal rue Poincaré voit arriver ses premiers occupants, c'est

LÉGÈRETÉ ET BONNE HUMEUR

Quoi de mieux qu'une Matskathérapie pour commencer l'année ? Ou autrement dit, de légèreté et de bonne humeur. Le Bischheimmois Mathias Kecklen-Obermesser alias Matskat est venu colorer cette soirée avec son sourire contagieux et son énergie communicative.

Un petit avant-goût des bienfaits de sa Matskathérapie dont tout un chacun pourra profiter le 18 octobre à la Salle du Cercle lors de la prochaine saison culturelle.



tout le quartier des Écrivains qui sera transfiguré dans le cadre de l'ANRU. Là aussi, la ville étudie la restructuration des écoles Prunelliers et Lauchacker.

La ville de Bischheim poursuit sa mue et devant les représentants des différentes institutions le maire a invoqué « la nécessaire assistance de l'État, du Département et de l'Eurométropole pour financer des opérations indispensables pour notre population ».

Une ville, ce sont aussi des habitants qui s'engagent, participent et qui l'animent. Le maire a tenu à mettre en avant et à remercier celles et ceux qui s'investissent dans les associations, les écoles, les paroisses, les conseils citoyens, au sein du comité citoyen de la Cour des Boecklin ou dans la démarche des « Bischheimois engagés ».

Chaque année, la soirée des vœux est aussi l'occasion d'honorer des bénévoles. Et c'est René Bandol, conseiller municipal, qui a présenté le parcours de quatre personnalités particulièrement investies sur notre territoire avant de leur remettre la médaille de la ville.



Médailleurs de la ville de Bischheim



(De g. à d.) René Bandol, Claude Stern, Materne Andres, Hugnette Nennig, Jean-Louis Hoerlé, Marc Diemer et Jean-Claude Kieffer.

DOCTEUR MATERNE ANDRES

Médecin, Materne Andres a, tout au long de sa vie, multiplié les engagements sur le plan professionnel comme associatif.

Depuis 2014, il préside l'ARSEA (Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation) qui gère 45 structures (dont le Château d'Angleterre à Bischheim) intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance, du handicap et de l'insertion sociale.

Une association reconnue d'utilité publique accompagnant chaque année 13 000 bénéficiaires.

Chevalier des Palmes Académiques et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, il a également reçu la médaille d'Or de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

HUGUETTE NENNIG

Entrée à l'ARSEA en 1952 comme secrétaire, elle y fera toute sa carrière. Elle en sera la Directrice générale de 1985 à 1996.

Retraîtée depuis 1996, elle reste très active et s'investit pleinement dans

de nombreuses activités bénévoles :

- Présidente du foyer d'action éducative « Le Relais » à Bischheim depuis 1980.
- Vice-présidente de l'ARSEA depuis 1999
- Trésorière de l'association des Amis des Aveugles du centre Louis Braille et de l'institut de Still
- Membre du Conseil de Fabrique du foyer Saint Joseph à Hœnheim depuis 2005
- Membre du CCAS de Bischheim depuis 2014
- Présidente du centre maternel mère/enfants Foyer Marie-Madeleine depuis 1980

Elle a reçu de nombreuses distinctions tout au long de sa carrière. Elle est notamment Chevalier de la Légion d'Honneur.

CLAUDE STERN

Claude Stern est entré à la section des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Bischheim en janvier 1976. Nommé Caporal en 1980, il gravira progressivement tous les échelons pour devenir Lieutenant en 1999.

Depuis le 1^{er} juillet 2005, il occupe la fonction de Chef

de section de Bischheim.

Un poste qu'il a conservé après le regroupement avec la section de Schiltigheim. Il intervient régulièrement dans la formation des jeunes recrues.

Très actif au sein de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, il répond aussi toujours présent lors des manifestations de la ville.

MARC DIEMER

C'est en 1985, alors qu'il est âgé de cinq ans que Marc Diemer intègre la société de gymnastique Alsatia. Véritable passionné, il se dirige rapidement vers la gymnastique de compétition qu'il pratique jusqu'à l'âge de 22 ans et qui l'emmènera en finale Grand Est.

Dès l'âge de 15 ans, il s'investit dans la vie du club en entraînant des jeunes. Entré au comité, il suivra les traces de son père en prenant sa relève à la tête du club en 2013. Un club qui porte haut les couleurs de la ville sur les tapis de la Région et qui a su diversifier son offre pour proposer au plus grand nombre la pratique d'une activité physique.

PARC DES VÉHICULES MUNICIPAUX

Réduire l'impact environnemental

La ville de Bischheim réorganise son parc de véhicules municipaux avec l'objectif de réduire son impact environnemental.



La police municipale est la première à bénéficier du renouvellement du parc des véhicules municipaux.

En 2018, la ville comptait 32 véhicules de service (camions, utilitaires, véhicules légers) mis à la disposition des agents dans le cadre de leurs missions. Ces véhicules sont essentiellement utilisés par les services techniques (propreté, espaces verts, interventions diverses). Ce parc de véhicules est vieillissant avec une moyenne de 12 ans d'âge.

Le premier effort a porté sur la réorganisation des services et la mutualisation qui a permis de réduire le parc de 3 véhicules.

Le second effort vise à remplacer cinq d'entre eux par des véhicules neufs et moins polluants. Deux véhicules pour la police municipale et trois affectés aux services techniques.

Par ailleurs, la ville a décidé d'acheter un vélo électrique et complète ainsi son parc constitué de 11 vélos classiques, dont l'utilisation est vivement encouragée pour les déplacements des agents.

Véhicule épave : comment m'en débarrasser à moindre frais ?



Vous souhaitez vous débarrasser de votre véhicule épave ou qui n'est plus en état de rouler ?

L'Eurométropole prend en charge gratuitement son enlèvement et sa destruction sur simple appel.

Territoire concerné

Ces dispositions sont applicables sur l'ensemble des communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Comment faire ?

Contactez la Société Strasbourgeoise d'Enlèvement (SEG) pour fixer un rendez-vous pour l'enlèvement du véhicule.

La SEG peut être contactée du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Vous pouvez également contacter la police municipale de Bischheim qui vous accompagnera dans cette démarche si besoin.

Que se passe-t-il avec mon véhicule ?

La SEG passe à votre domicile pour récupérer le véhicule et le remettre à un démolisseur agréé.

Le démolisseur agréé procède à la destruction de votre véhicule conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Quelles sont les formalités administratives ?

La SEG se charge des formalités administratives liées à la destruction du véhicule. Ainsi, lors de votre appel,

il vous sera précisé les documents qui vous seront réclamés pour l'enlèvement. Un certificat de destruction du véhicule sera établi par le démolisseur. Le certificat de destruction du véhicule, la carte grise barrée, et les autres documents seront remis à la préfecture par la SEG.

Contact

Fourrière communautaire automobile - Société Strasbourgeoise d'Enlèvement (S.E.G.)

1c rue du Doubs
67000 Strasbourg
Tél. 03 90 40 14 00

Ou Police municipale de Bischheim
Tél. : 03 88 19 94 79 ou 06 07 08 87 02
Mail : police@ville-bischheim.fr

STATIONNEMENT PAYANT

Mode d'emploi

La ville de Bischheim a confié la gestion et le contrôle du stationnement sur voirie à la société INDIGO et à sa filiale de contrôle Streeteo. Le 23 août, le conseil municipal a voté un aménagement des modalités du stationnement payant et notamment une modification des tarifs. Voici de nouveau un mode d'emploi du stationnement payant à Bischheim.

JE PAIE MON STATIONNEMENT

Quand ?

Le stationnement est payant **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h**. Il est gratuit le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Comment ?

• À l'horodateur

Saisissez votre plaque d'immatriculation sur le clavier et payez :

- par pièces
- par carte bancaire

Vous n'avez plus besoin de positionner votre ticket dans votre voiture car il est dématérialisé.

• Via l'application OPnGo

Vous devez télécharger l'application, créer un compte et activer la géolocalisation. Elle vous permet de prolonger ou de réduire à distance votre durée de stationnement et surtout, si vous revenez plus tôt à votre véhicule, de ne payer que le temps que vous avez réellement consommé.

Quels sont les tarifs ?

Premier quart d'heure gratuit (1 fois par demi-journée et par véhicule).

Pour en bénéficier :

- Vous entrez votre numéro de plaque d'immatriculation, vous validez pour un ¼ d'heure. Inutile de déposer le ticket dans votre véhicule.

Si, en plus, vous souhaitez stationner :

- 1 heure = 1,50 €
- 2 heures = 3 €
- 3 heures = 5 €
- 4 heures = 10 €
- 5 heures = 15 €

Abonnement mensuel

Limité à un abonnement par foyer fiscal.

- Résident : 22 €/mois
- Non résident : 23 €/mois

Vous pouvez l'acheter à la boutique INDIGO (parking Kléber à Strasbourg) ou sur le site : <https://fr.parkindigo.com>

(La mairie n'est pas compétente pour vendre des abonnements mensuels)

Forfait post-stationnement (FPS)

En cas de non-paiement de la redevance ou de dépassement de la durée de stationnement, vous êtes redevable d'un forfait post-stationnement. Une notification est déposée sur votre pare-brise.

Ce forfait post-stationnement est de 15 € minoré de 20 % si vous le payez dans les 72h (soit 12 €).

JE PAIE MON FPS

- À l'horodateur : par carte bancaire à partir du 8 mars
- à la boutique INDIGO
- en ligne via <https://fr.streeteo.com>



- depuis l'application OPnGo

JE CONTESTE MON FPS

Pour contester un FPS, vous devez effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) dans le mois qui suit son émission.

Contestation possible :

- à la boutique INDIGO
- sur le site <https://www.rapo.stationnement.fr/bischheim>

EN SAVOIR ☺

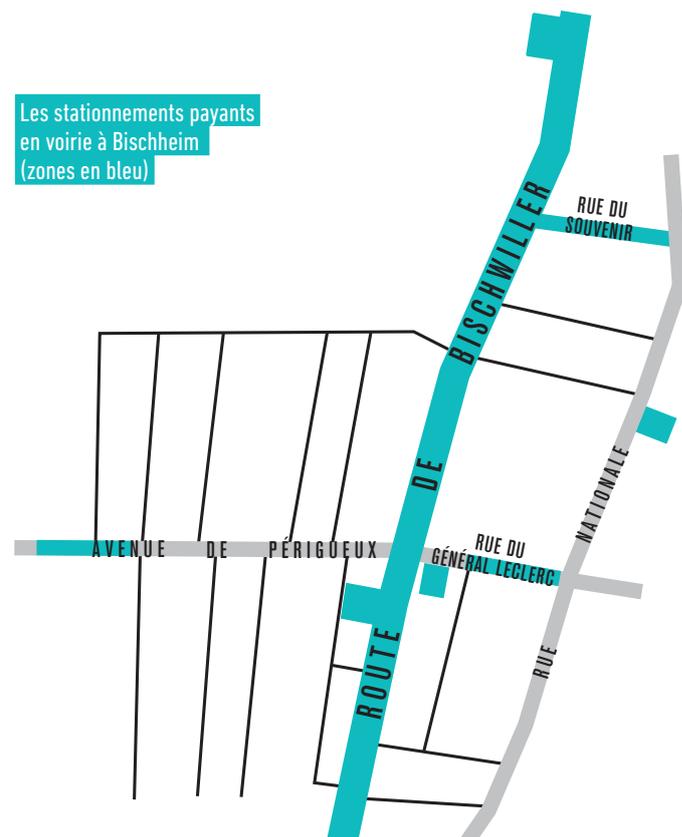
Boutique INDIGO

1, Place Kléber
(parking Kléber)
67000 Strasbourg

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 18h

Tél. : 03 88 32 46 19

Mail : boutique.bischheim@group-indigo.com



Les stationnements payants en voirie à Bischheim (zones en bleu)

Objectif prioritaire : la propreté

Le 23 août 2018, le jury national des villes et villages fleuris était de passage à Bischheim, comme il le fait tous les trois ans depuis que la ville est labellisée « 4 fleurs ». L'objectif était de vérifier si la ville répond encore aux nombreux critères très exigeants du label.

Dans son avis motivé, le jury national « note avec plaisir que les critères du label sont maîtrisés par les élus et les techniciens » avant de les énumérer et de saluer « le savoir-faire des jardiniers ».

Il a émis quelques réserves, notamment en raison des travaux dans la ville, et demandé à revenir à l'été 2019 pour contrôler si la ville en avait tenu compte et ainsi, confirmer le label « 4 fleurs ».

Face à l'impossibilité de répondre à ces réserves dans le temps imparti, la ville a sollicité et obtenu un report de ce passage du jury à l'été 2020.

INTERVIEW



Jean-Louis HOERLÉ,
maire de Bischheim

Monsieur le maire, pour quelles raisons la ville a-t-elle demandé un report du passage du jury national à l'été 2020 ?

La ville de Bischheim est en pleine mutation. Les opérations immobilières se multiplient sur notre territoire et particulièrement au centre-ville où trois nouveaux projets viennent de débiter : route de Bischwiller, rue du Général Leclerc et rue Nationale. Puis suivra le

réaménagement complet de la rue du Général Leclerc. Rappelons que la ville a été labellisée « 4 fleurs » notamment pour la mise en valeur de sites emblématiques. C'était le cas avec le parc de l'Hôtel de Ville ou l'entrée Ouest de la ville par l'autoroute. Or, les travaux de l'Hôtel de Ville sont en cours, auxquels s'ajoutent ceux du Capitole (à proximité) qui viennent de démarrer. À l'Ouest, la création du tourne-à-gauche (tant demandé et enfin réalisé) et le réaménagement de la rue de Niederhausbergen ont privilégié la fluidité et la sécurité des modes de déplacements. Ces deux sites n'évolueront pas en termes d'aménagements paysagers d'ici l'été.

Mais le jury n'a-t'il pas émis d'autres réserves ?

Effectivement. Il recommande d'associer les bailleurs sociaux à l'embellissement du cadre de vie. C'est prévu dans deux quartiers d'importance à Bischheim. Au Guirbaden où le projet ESPEX piloté par l'Eurométropole en partenariat avec la ville et CUS habitat sera mené cette année mais pas terminé cet été. Quant au quartier des Écrivains, la convention de l'ANRU sera bientôt signée. Ce projet de renouvellement urbain ambitieux est prévu pour dix ans et la première phase concernera principalement l'habitat. On peut comprendre que les aménagements extérieurs seront réalisés plus tard.

Pour être clair, le passage du jury cet été ne vous paraît pas opportun ?

Exactement. Je pense qu'il faut être raisonnable. Le label « 4 fleurs », c'est l'excellence. Je ne peux pas demander aux services de réaliser des aménagements floraux à la perfection alors que nous aurons des chantiers un peu partout dans la ville et notamment, là où le jury demande des améliorations. Je préfère que l'on se concentre sur l'essentiel, c'est-à-dire la propreté. C'est une demande très forte des habitants à laquelle je veux répondre.

La propreté est donc votre objectif prioritaire ?

Oui. Nous avons déjà renforcé nos effectifs en créant deux équipes « propreté » qui interviennent en complément des services de l'Eurométropole. Au printemps, nous allons acquérir deux aspirateurs de déchets urbains. Ces appareils sont très puissants et permettent même d'aspirer les déjections canines. Un de ces aspirateurs sillonnera le centre-ville et le second sera utilisé dans les différents quartiers. Leurs avantages sont indéniables. Ces appareils électriques sont devenus un atout majeur pour des services de propreté modernes et efficaces.

Mais est ce qu'il y aura des fleurs dans Bischheim cette année ?

Évidemment ! Nous continuerons de fleurir la ville mais différemment. Et puis, nous ne sommes pas les seuls car les habitants participent pour beaucoup à l'embellissement du territoire. Il suffit de voir la qualité des réalisations des participants au concours municipal de fleurissement.

Par ailleurs, la ville a décidé d'arrêter la production des fleurs dans les serres municipales, pourquoi ?

Pour réaliser des économies. Nous achèterons les plants prêts à être mis en terre, ce qui est beaucoup moins cher. On s'approvisionnera sur le marché local. On fera des économies d'énergie (arrosage, chauffage des serres,...) et de personnel car 2 agents sont sur le départ et ne seront donc pas remplacés. La ville fait des efforts pour réduire ses dépenses et dans ce domaine comme dans d'autres, nous revoyons nos modes de fonctionnement pour offrir les mêmes services tout en faisant des économies dans la mesure du possible.



Séance de démonstration d'un aspirateur de déchets urbains que la ville souhaite acquérir pour faciliter et améliorer le nettoyage des espaces publics.



Les camions de l'Eurométropole assurent le nettoyage mécanique des rues.

QUI NETTOIE LA VILLE DE BISCHHEIM ?

La propreté des rues est une compétence de l'Eurométropole de Strasbourg. À Bischheim, les agents de l'Eurométropole assurent le nettoyage mécanique des rues avec camions et ceux de la Régie des Écrivains (par délégation de l'Eurométropole) assument le nettoyage manuel.

DEUX ÉQUIPES PROPRETÉ DE LA VILLE

Pour compléter ce dispositif de l'Eurométropole, la ville de Bischheim dispose de deux équipes propreté (soit 4 agents). Un choix de la collectivité pour répondre aux attentes très fortes des habitants en termes de propreté.

Ces agents vont bientôt troquer balai et pince à déchets contre des aspirateurs de

déchets urbains, pratiques, efficaces et modernes. Un investissement important de la ville pour faciliter le travail des agents avec ces engins très maniables et autotractés. Électriques, ces aspirateurs sont parfaitement silencieux et respectueux de l'environnement (aucun rejet de CO₂). Équipés de filtres à poussière, ils n'émettent aucun rejet dans l'atmosphère.

LABEL 4 FLEURS

HISTOIRE D'UNE LABELLISATION



C'est en 2003 que la ville de Bischheim était distinguée du label « 4 fleurs » par le jury national des villes et villages fleuris. Un jury qui, tous les trois ans, est venu contrôler que la ville répond à tous les critères exigeants demandés par ce label. Avec les « 4 fleurs », confirmées pendant 15 ans, la ville a ainsi vu ses efforts et son savoir-faire récompensés. Contrairement à une idée reçue, ce label ne se limite pas à noter la beauté et la quantité des aménagements floraux. Il récompense une démarche globale dans l'aménagement du territoire allant de la qualité du mobilier urbain ou de l'éclairage public à la bonne santé des arbres en passant par la préservation de l'environnement.

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES

« Avec ses critères élevés, le label a été, pour les services de la ville, une sorte de guide des bonnes pratiques notamment en matière de développement durable. Il nous a obligé à restreindre nos consommations d'eau, à se lancer dans une démarche de suppression des produits phyto-sanitaires bien avant que ce ne soit obligatoire pour toutes les collectivités. Nous avons formé nos agents à la gestion différenciée des espaces verts, au désherbage alternatif et plus largement à la sauvegarde de notre patrimoine naturel comme par exemple à la Ballastière. De plus, le regard extérieur de personnes qualifiées nous a permis de nous améliorer. En suivant leurs recommandations, nous avons, au fil des années, réalisé de véritables progrès. Aujourd'hui, ces bonnes pratiques sont des acquis, salués d'ailleurs par le passage du jury, l'été dernier » confie Jean-Denis Klein, responsable cadre de vie et environnement à la ville.

Autrement dit, jouer depuis 15 ans dans la cour des grands n'a pas été inutile. Un soin particulier a été apporté à l'amélioration du cadre de vie des habitants tout en prenant en compte la préservation de l'environnement. Les services de la ville ont acquis un vrai savoir-faire et poursuivront leurs efforts pour embellir les espaces publics.

FLEURISSEMENT

Le savoir-faire récompensé

Toujours aussi nombreux à participer au concours municipal de fleurissement, les amoureux des fleurs ont vu leur savoir-faire reconnu, salué et récompensé lors de la 31^e soirée de remise des prix du fleurissement.



Les lauréats du concours municipal de fleurissement 2018 aux côtés de l'adjoint au maire Patrick Koch et du maire Jean-Louis Hoerlé.

La ville de Bischheim compte 650 jardins familiaux avec des jardiniers qui souvent excellent dans l'art de lier l'utile à l'agréable, de cultiver leurs légumes dans un écrin fleuri et harmonieux. C'est le cas d'Acacio Goncalves, lauréat du 1^{er} prix des jardins fleuris du concours départemental 2018, succédant à deux autres Bischheimois (Claude Fischer en 2017, Jeannette Egraz en 2016). Et tous les trois ont encore séduit le jury municipal l'année dernière en se partageant les premières marches du podium. Ils seront bientôt concurrencés par de nouveaux jardiniers qui « dès le mois d'avril pourront prendre possession des 101 jardins du nouveau lotissement aménagé par la ville rue Flamand (quartier Ouest) et qui

seront gérés par la Société des Jardins Familiaux de Bischheim » expliquait Patrick Koch, adjoint au maire en charge des travaux et de l'environnement.

PRENDRE LE TEMPS DE REGARDER

Quant aux réalisations des lauréats des copropriétés et balcons fleuris, elles ont de quoi émerveiller « ceux qui prennent le temps de regarder » comme le soulignait le maire Jean-Louis Hoerlé.

Le savoir-faire de tous ces passionnés récompensé, la soirée fut aussi l'occasion pour l'adjoint au maire de rappeler la nouvelle législation qui, depuis le 1^{er} janvier 2019, interdit pour les particuliers l'usage des produits phytosanitaires et les précautions à

prendre pour éviter la prolifération du moustique tigre, présent sur notre territoire. Un territoire en pleine évolution comme l'expliquait, photos à l'appui, Jean-Denis Klein, chargé de l'environnement et du cadre de vie. En effet, dans tous les quartiers, des aménagements privés ou publics sont en cours ou à prévoir, ne serait-ce que sur le site emblématique de l'Hôtel de Ville.

Puis les amateurs de jardinage ont pu découvrir d'autres savoir-faire, ceux des jardiniers d'Outre-Rhin qui ont laissé libre cours à leur imagination à Lahr, à l'occasion des Florales organisées l'été dernier dans un parc de 38 hectares. Un joli voyage dans de splendides jardins, le long des allées bordées d'arbres ou dans des oasis de repos invitant à la rêverie.

INSCRIPTION au 32^e concours de balcons, maisons et copropriétés fleuries

Si vous habitez Bischheim et si vous êtes intéressé par le concours, veuillez remplir le bulletin ci-dessous (ou le recopier sur papier libre). Le règlement du concours vous sera remis à l'inscription.

Nom : _____ Prénom : _____

ou nom de la copropriété et de son représentant : _____

Adresse : _____

Téléphone : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Catégorie concernée (cocher la catégorie choisie) :

Balcon* : N° étage et faites le dessin de votre immeuble >

Maison et jardin Copropriété

Formulaire d'inscription disponible sur www.ville-bischheim.fr

* dessin de votre immeuble vu depuis la rue :



Exemple :
2^e étage, 3^e balcon
en partant de la gauche

Votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation relative aux pesticides a évolué. Depuis le 1^{er} janvier, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques dans les espaces verts, les forêts, sur les voiries ou promenades ouvertes au public.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT !

En voici quelques-unes :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,



- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Le principe à retenir : un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

RAPPORTEZ VOS PESTICIDES À LA DÉCHETTERIE !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés dans des sites de collectes dédiés (voir encadré), si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.



PESTICIDES CHIMIQUES

Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

BIOCONTRÔLE

Le biocontrôle est défini comme "un ensemble de méthodes de protection des cultures basées sur le recours à des organismes vivants ou des substances naturelles", selon l'Inra.

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Les 3 sites de l'Eurométropole

ENVIE

6 rue Herrade - 67200 Strasbourg

Ouvert : le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

SARDI

15 route du Rohrschollen
67100 Strasbourg

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30, samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

SUEZ

1b Place Henry Levy
67100 Strasbourg

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



QUARTIER DES ÉCRIVAINS

Une réhabilitation d'ampleur

Le 15 décembre dans le quartier des Écrivains, était inauguré l'immeuble du 2, 4, 6, 8 rue Verlaine après une réhabilitation d'ampleur. L'occasion pour OPUS 67 et les maires Jean-Louis Hoerlé et Danielle Dambach de faire le point sur les prochaines opérations dans ce quartier Schillicko-Bischheimois en voie de métamorphose.

Il y a plusieurs années, le bailleur social OPUS 67 s'est engagé dans une importante campagne de réhabilitation de ses immeubles aux Écrivains. Mais en 2016, « après que nos deux villes se soient vraiment démenées » comme le rappelait Jean-Louis Hoerlé, le quartier a été inscrit à l'ANRU, synonyme d'un vaste projet de renouvellement urbain financé notamment par l'État.

Un projet d'envergure qui a demandé une phase d'études et de concertation entre tous les partenaires et dont la convention sera signée en 2019.

EN ATTENDANT L'ANRU

« Mais sans attendre cette convention, OPUS 67 a souhaité poursuivre ses réhabilitations pour répondre à la demande très forte des habitants. Nous savions que l'immeuble de la rue Verlaine ne serait pas démoli et nous avons donc décidé de le réhabiliter » expliquait le président d'OPUS 67, Jean-Louis Hoerlé.

« Un immeuble de 72 logements, répartis sur 4 cages d'escalier et 8 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée « et qui a été véritablement transformé » soulignait Nabil Bennacer, directeur d'OPUS 67. « Le programme

Des citations de Paul Verlaine inscrites sur les deux pignons de l'immeuble ont été choisies par les locataires avec le concours d'élèves de 6e du collège Lamartine.



initial prévoyait surtout de réaliser des économies d'énergie mais nous sommes allés beaucoup plus loin » confirmait l'architecte Rodrigue Thiemann (AEA Architectes).

72 000 EUROS PAR LOGEMENT

Les travaux ont ainsi porté sur le réaménagement des espaces communs, la mise en conformité électrique des logements, la réfection des pièces d'eau, des halls d'entrée, des portes et des fenêtres. « Avec l'habillage des balcons et le choix (fait par les locataires) d'une colorimétrie multiple, nous avons cassé l'effet « barre » du bâtiment et modifié l'impact visuel de l'ensemble » poursuivait l'architecte. Le montant de cette réhabilitation s'élève à 5 191 916 €, soit 72 000 € par logement, financée par OPUS 67 avec une subvention de la Région (200 000 €) et de l'Eurométropole de Strasbourg (190 800 €).

DEUX CHANTIERS ENGAGÉS EN 2019

Le président d'OPUS 67 a profité de cette inauguration pour annoncer les deux prochains chantiers qui seront engagés en 2019 et

portant sur les tours du 2 rue Victor Hugo et du 17 rue Mistral qui se feront dans le cadre de l'ANRU et donc, avec des financements de l'État.

« Travailler ensemble

Danielle Dambach, maire de Schiltigheim et Jean-Louis Hoerlé ont mis en avant « leur dialogue permanent et la nécessité de travailler ensemble dans ce quartier sans frontière, où le projet est global ». « Ainsi, 115 à 120 logements sociaux seront construits sur la friche Istra à Schiltigheim. Les habitants des Écrivains, dont les immeubles seront démolis, pourront, s'ils le souhaitent, demander à y habiter » affirmait le maire de Bischheim.

Les chantiers de réhabilitations des immeubles vont se poursuivre dans les prochaines années avant un réaménagement des espaces extérieurs et la création de nouveaux équipements publics.



Des entrées d'immeubles plus accueillantes



Document remis

INAUGURATION

Une nouvelle résidence

Le 14 décembre était inauguré un nouvel immeuble de 17 logements locatifs sociaux construit par Néolia (filiale du groupe Action Logement), entreprise sociale pour l'habitat, au 11 rue de Niederhausbergen.

En avril 2014, Néolia a acquis un immeuble de 8 logements locatifs et 6 garages ainsi qu'un terrain constructible attenant de 580 m². L'immeuble de 8 logements situé au 9, rue de Niederhausbergen a été rénové et un nouveau bâtiment à caractère résidentiel a été construit dans son prolongement avec le souci de l'intégrer de façon harmonieuse dans l'environnement urbain existant.

La nouvelle résidence réalisée sur deux niveaux compte 17 logements du 2 au 4 pièces, dont 3 appartements en attique. Il comprend 11 garages en sous-sol et 6 places de parking en extérieur. Tous les logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et 5 d'entre eux ont le « Label Génération ». Des logements destinés aux seniors, conçus pour leur faciliter le quotidien et leur permettre de bien vieillir à domicile

(sécurité au sein du logement, sièges de douches, barres d'appui,...). Par ailleurs, ces appartements bénéficient d'une isolation thermique élevée, économes en énergie (étiquette B) pour permettre aux locataires d'économiser sur leurs charges.

L'investissement global du programme s'élève à 2 350 000 € soit 140 000 € pour chaque appartement.

Avec le gaz naturel

30% de crédit d'impôt*

TVA réduite à 5,5%*

Conditions exceptionnelles de raccordement au réseau*

Restez connecté à votre budget

monprojetgaz.fr

R-GDS vous accompagne dans l'étude de votre projet :
bilan énergétique gratuit - conseils personnalisés
raccordement - aides financières.
Contactez nous dès à présent au 03 88 79 57 00

*Retrouvez toutes les conditions sur monprojetgaz.fr

R-GDS Réseaux Gaz naturel Strasbourg

ETS MEYER

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

27 Route de la Wantzenau
67800 HOENHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
courriel : etsmeyer@orange.fr

LES CAHIERS DE BISCHHEIM

sont tirés à 11 500 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Pour vos annonces publicitaires :

03 88 20 83 73

Brasserie à l'Aigle d'Or

Ouvert tous les jours de 6 h à 20 h
sauf dimanche après-midi

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31

À LA BALLASTIÈRE

Nettoyage de printemps : Pourquoi pas vous ?

Vous aimez le plan d'eau de la Ballastière et vous avez un peu de temps ? La ville vous invite, le vendredi 29 mars, à rejoindre les bénévoles des services municipaux et des associations pour nettoyer ensemble cet espace naturel si important à préserver.

Au printemps la Ballastière se refait une beauté, histoire de se débarrasser de tous les déchets que des indéclicats ont déposés, oubliant vraisemblablement que ce plan d'eau est avant tout un site naturel.

Participer à ce nettoyage est un engagement citoyen mais aussi un moment de convivialité partagée.

Prévoyez de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo du jour (des gants et des sacs vous seront fournis). Une collation chaude et un verre de l'amitié clôtureront cette matinée.

Rendez-vous le 29 mars devant la base de loisirs à 8h30.

Renseignement complémentaire au 03 88 20 83 61 ou technique@ville-bischheim.fr



Nettoyer ensemble un espace naturel très prisé par les habitants.

SEMAINE DE LA PROPRETÉ AUX ÉCRIVAINS

Ramassage des déchets

Dans le cadre de la semaine de propreté qui sera organisée du 29 avril au 3 mai, la matinée du 2 mai sera consacrée au nettoyage du quartier des Écrivains par les enfants et leurs parents. Mais tous les habitants qui souhaiteraient les épauler seront les bienvenus.



N'hésitez pas à vous joindre aux enfants pour nettoyer le quartier.

La semaine de la propreté a été lancée il y a trois ans à l'initiative de l'AEHA (Association des Écrivains d'Hier et d'Aujourd'hui) qui a su fédérer de nombreux partenaires dans le quartier. Et notamment les écoles maternelles Victor Hugo de Schiltigheim et Prunelliers de Bischheim pour une grande opération de ramassage des déchets dans le quartier.

Rendez-vous le 2 mai à 9h15 sur le plateau du gymnase Lamartine

Enfants, parents et partenaires de l'opération vous invitent à les rejoindre dans cette démarche citoyenne qui plus est, très conviviale.

Une alternative à l'école

Situé au cœur de la ville, le jardin d'enfants de Bischheim accueille des enfants de 2 à 6 ans. Ouvert toute l'année, il offre une alternative à l'école publique. Ici, l'enfant est pris dans son individualité et il est au cœur du projet pédagogique.



Un objectif : favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant.

Le jardin d'enfants est un établissement d'accueil du jeune enfant. Il se situe entre la crèche et l'école maternelle. Il accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15 des enfants de 2 à 6 ans répartis en trois groupes d'âge. Ouvert toute l'année (fermé uniquement entre Noël et le jour

de l'An), il peut aussi être un mode de garde temporaire les mercredis et lors des vacances d'été pour des enfants à partir de 3 ans en fonction des places disponibles.

« Des apprentissages individualisés »

Il accueille actuellement 73 enfants (75 au maximum), encadrés par la directrice, trois éducateurs jeunes enfants, une aide médico-psychologique et quatre personnes titulaires du CAP petite enfance. Leur objectif est de favoriser l'épanouissement personnel des enfants et de les accompagner pour devenir de futurs écoliers. « Dans ce type de structure, l'enfant est toute la journée avec les mêmes personnes. Il n'y a pas de rupture au moment des repas ou lors des temps appelés périscolaires dans les écoles. C'est très important pour les plus petits et notamment pour ceux qui sont présents sur une longue amplitude horaire. Par ailleurs, les apprentissages sont individualisés » confie la directrice Virginie Keller.

Le projet pédagogique prévoit des ateliers d'anglais, de musique et de baby-gym pour les petits à l'Alsatia. Il possède un volet social en accueillant également des enfants en situation de handicap.

NOUVELLE DIRECTION



Hubert Drenss et Virginie Keller

En septembre 2018, Hubert Drenss a succédé à Elisabeth Jurgensen à la présidence de l'association du Jardin d'enfants.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Virginie Keller est directrice du Jardin d'enfants. Elle a pris la succession d'Isabelle Luran dont elle était l'adjointe, en charge du projet pédagogique. Éducatrice de jeunes enfants, Virginie Keller travaille depuis 12 ans au jardin d'enfants. Son objectif : « renforcer le projet pédagogique en s'ouvrant à de nouvelles pratiques en ce domaine ».

À L'ORIGINE

Le jardin d'enfants a été créé le 23 septembre 1946 par le pasteur Rosenstiel pour permettre aux veuves de guerre de travailler tout en sachant leurs enfants bien gardés. La structure est associative et fait appel aux bonnes volontés pour s'occuper des enfants. Les locaux appartiennent à l'association des dames protestantes qui, aujourd'hui encore, les met à la disposition du jardin d'enfants.

À sa création, le jardin d'enfants s'apparentait à une garderie et évoluera au fil du temps pour devenir une structure éducative avec un projet pédagogique mis en oeuvre par des professionnels.

En 2014, il est conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales et devient un établissement d'accueil de jeunes enfants, ce qui lui permet de bénéficier de la prestation de service unique (PSU). Il est actuellement financé à 66% par la CAF, par une subvention de la ville (70 500 €) et par les familles en fonction de leur revenu.

LE COÛT

Le coût est fonction du revenu des parents et de l'amplitude de garde. « Le fait de payer selon ses revenus, de pouvoir défiscaliser des frais de garde permet à des familles qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une telle structure de le faire sans que les frais soient exorbitants. Nous avons d'ailleurs une réelle mixité sociale. Les parents viennent parce qu'ils adhèrent à notre projet pédagogique mais aussi pour des raisons d'organisation familiale car ils ne sont pas, ici, dépendant des vacances scolaires » conclut la directrice.

EN SAVOIR +

www.jardindenfantsbischheim.fr
Tél. : 03 88 83 17 86

RENTRÉE 2019-2020

Inscriptions scolaires



QUI DOIT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions scolaires concernent les enfants nés en 2016 (3 ans).

L'accueil des enfants nés en 2017 (2 ans) est possible mais uniquement pour ceux domiciliés dans les secteurs des écoles Lauchacker et Prunelliers et, dans la limite des places disponibles.

ENTRÉE AU CP

Si votre enfant passe de grande section maternelle d'une école de Bischheim vers le cours préparatoire (CP) dans une école de Bischheim, vous devez uniquement procéder à l'admission à l'école. L'inscription en mairie n'est plus nécessaire, sauf pour les dérogataires.

QUAND ?

Les inscriptions avec dossier complet se font **du 4 mars au 30 avril** sur RDV uniquement à prendre par téléphone au 03.88.20.83.81 ou 03.88.18.01.52.

OÙ ?

Le dossier d'inscription scolaire est à retirer en mairie au service éducation, ou est téléchargeable sur le site internet de la ville. Attention, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

L'inscription scolaire se fait en deux temps :

- l'inscription administrative à la mairie au service éducation sur RDV
- l'admission définitive à l'école

DEMANDES DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Le dossier est à retirer dans la mairie du lieu de scolarisation sollicité.

Pour Bischheim, le dossier est à retirer au service éducation ou à télécharger sur le site internet de la ville, et à déposer selon les mêmes modalités que pour l'inscription scolaire (voir ci-dessus.)

ATTENTION : Il n'y aura pas d'accès aux services périscolaires (restauration

HORAIRES D'ÉCOLE

Maternelles : de 8h20 à 11h50 et de 13h40 à 16h10

Élémentaires : de 8h30 à 12h et de 13h50 à 16h20 à l'exception de l'école République (8h30 à 12h et de 13h55 à 16h25).

et/ou périscolaire) dans le cas d'une dérogation acceptée pour motif de garde (assistante maternelle, grands-parents, autres liens de parenté). Pour tout autre motif de dérogation, l'accès à la restauration et/ou aux services périscolaires sera étudié au cas par cas, dans la limite des places disponibles.

IMPORTANT : Les familles dont l'enfant a fréquenté une école maternelle de Bischheim par dérogation et souhaitant qu'il poursuive sa scolarité au CP dans une école de Bischheim sont tenues de renouveler leur demande de dérogation auprès du service éducation.

Pièces à fournir pour les inscriptions scolaires :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz, électricité, bail...)
- si vous êtes hébergé chez un tiers, fournir une attestation d'hébergement remplie par la personne qui héberge, ainsi que la copie de sa pièce d'identité
- le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance (datant de moins de 3 mois). Dans le cas où l'enfant est né à l'étranger, fournir un acte traduit par un traducteur assermenté
- en cas de divorce : une copie du jugement qui fixe la résidence de l'enfant
- le certificat de radiation de l'école fréquentée en 2018-2019, pour les nouveaux arrivants.

EN SAVOIR ⊕

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service éducation au 03 88 20 83 81 pour le scolaire ou au 03 88 18 01 22 pour le périscolaire ou par mail education@ville-bischheim.fr

Admission dans les écoles

Après avoir procédé à l'inscription scolaire de votre enfant au service Éducation de la mairie, il est nécessaire de vous rendre à l'école de votre quartier pour procéder à son admission définitive.

MATERNELLES

AT HOME (rue du Guirbaden – 03.88.33.57.70 – directrice Céline Hugel)

- ▶ Sans RDV du 14 mai au 2 juillet, les mardis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

CANAL (6 rue des Sapins – 03.88.33.11.64 – directrice Virginie Yvon)

- ▶ Sans RDV les lundis 20 mai, 3 juin et 17 juin sinon sur RDV par téléphone

CENTRE (6 rue Nationale – 03.88.33.34.94 – directeur Maxime Rieber)

- ▶ Sur RDV à prendre par mail : ce.0671993c@ac-strasbourg.fr
- ▶ Sans RDV du 29 avril au 3 juin, les lundis de 8h10 à 11h50 et de 13h40 à 16h

LAUCHACKER (rue de Reichstett – 03.88.83.44.97 – directrice Céline Parmentier)

- ▶ Sur RDV les vendredis, du 3 mai au 7 juin

PRUNELLIERS (82 av. de Périgueux – 03.88.83.67.27 – directrice Stéphanie Arbaud)

- ▶ Sur RDV du 3 mai au 7 juin, les jeudis et vendredis

ST LAURENT (12 rue St-Laurent – 03.88.62.59.58 – directrice Pierre-Lise Zozime)

- ▶ Sur RDV à partir du lundi 4 mars

ÉLÉMENTAIRES

AT HOME (11 rue du Guirbaden – 03.88.33.49.38 – directeur Nicolas Brach)

- ▶ Sur RDV à partir du 3 juin.

PRUNELLIERS (82 av. de Périgueux – 03.88.33.14.65 – directrice Sandrine Schildknecht)

- ▶ Sur RDV à partir du 23 avril

RÉPUBLIQUE (place de la République – 03.88.33.12.60 – directeur Patrice

Martinez)

- ▶ Sur RDV à partir du 4 mars

ST LAURENT (12 rue St-Laurent – 03 88 19 60 34 – Guillaume Edel)

- ▶ Sur RDV à partir du 8 mars, les vendredis.

Pour les admissions dans les écoles, pensez à vous munir des pièces suivantes :

- la fiche d'inscription délivrée par la mairie (pour les maternelles et les nouveaux en élémentaires)
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires, ou, un certificat attestant la contre-indication, ou le carnet de santé
- le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance
- le certificat de radiation de l'école fréquentée en 2018-2019
- Pour l'inscription en maternelle : la présence de l'enfant est souhaitée.

Inscriptions aux services périscolaires

Les dossiers d'inscription aux services périscolaires sont à retirer en mairie au service éducation, ou sont téléchargeables sur le site internet de la ville.



Les dossiers sont à déposer **du 4 mars au 17 mai** sur RDV uniquement à prendre au 03 88 18 01 22 ou 03 88 20 83 82.

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

PIÈCES À FOURNIR

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz, électricité, bail...)
- une attestation d'hébergement et une copie de la pièce d'identité (si vous êtes hébergé chez un tiers)
- en cas de divorce : une copie du jugement qui fixe la résidence de l'enfant ou une attestation sur l'honneur de parent seul
- une copie de la carte d'identité du payeur
- une copie du dernier bulletin de paie ou attestation employeur des 2 parents
- une attestation d'assurance et une attestation de quotient familial de la CAF à remettre avant le 15 septembre 2019.

HORAIRE SERVICES PÉRISCOLAIRES

- le matin à partir de 7h30 jusqu'au début de la classe
- Lors de la pause méridienne (restauration scolaire)
- le soir après la classe jusqu'à 18h15

IMPORTANT : Si vous avez bénéficié des services périscolaires en 2018/2019, la réinscription n'est pas automatique. Vous devez impérativement renouveler votre demande.

EN SAVOIR ⊕

Vous pouvez contacter le service Éducation au numéro suivant : 03 88 20 83 81 ou consulter le site de la ville www.ville-bischheim.fr

AU COLLÈGE

Le collège labellisé E3D

Le 10 octobre 2018 lors de la semaine du climat, le collège Le Ried a reçu le label E3D. Une labellisation académique qui valorise les démarches globales des écoles et établissements scolaires en faveur du développement durable.



Les élèves du collège du Ried ont collecté des denrées alimentaires dans un supermarché pendant 3 semaines au profit de la banque alimentaire du Bas-Rhin.

Document remis

Après l'école élémentaire République labellisée en 2017 pour sa démarche en faveur de la gestion des déchets, le collège Le Ried est le second établissement de la ville à se voir attribuer ce label. Il vient couronner une longue liste d'actions concrètes menées par l'équipe pédagogique et les élèves depuis plusieurs années dans divers domaines allant de la solidarité à la santé en passant par la prévention et la gestion des déchets ou la préservation de la biodiversité. Des thématiques qui correspondent aux 17 objectifs mondiaux du développement durable adoptés en 2015 par les Nations-Unies. Dans ce collège où deux enseignants, Valérie Beaubois et Philippe Berthemet, sont référents « développement durable », il existe une véritable dynamique éducative pour apporter

des solutions concrètes dans le mode de fonctionnement de l'établissement et dans la contribution de chacun.

Ainsi pour préserver la biodiversité, des ruches et un hôtel à insectes ont été installés dans le jardin où a été construite une spirale à aromatiques que le chef cuisinier utilise dans ses plats servis à la cantine, tout comme les élèves de SEGPA lors de leurs ateliers de cuisine pédagogique. Régulièrement, les élèves participent à « Nettoyons la nature » et notamment à la Ballastière chaque printemps avec les employés de la ville et des bénévoles.

GESTION DES DÉCHETS OPTIMISÉE

La collecte et la gestion des déchets sont optimisées avec notamment le

choix de filières de recyclage solidaire. Collecte des bouchons pour Bouchons de l'Espoir 67, des cartouches d'encre pour Enfance et Partage, des piles pour une association qui œuvre au Congo, du matériel informatique et électrique pour Envie. À chaque déchet sa destination. Les bio-déchets sont compostés et les restes de la cantine valorisés par un partenaire tout comme le papier par exemple.

ACTIONS SOLIDAIRES

Les actions solidaires sont mises en œuvre avec les élèves comme les courses au profit de l'association ELA, les collectes pour la Banque Alimentaire dans les supermarchés suivies par une aide logistique dans les entrepôts de l'association.

Les actions sont nombreuses et récurrentes. Et chaque année elles s'étoffent. « Nous sommes en train de fabriquer une Give Box. Une sorte d'armoire où chacun pourra déposer des livres et des jeux à la disposition de tous. Dans le domaine de la santé, nous avons prévu une dizaine d'ateliers d'éducation à la sexualité pour les élèves de 4^e » confie Valérie Beaubois.

Difficile de dresser la liste exhaustive de toutes les actions menées au sein du collège. Toutes sont synonymes de bonnes pratiques à intégrer et à transmettre pour construire un monde durable.

LABEL E3D

Cette labellisation académique est décernée en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (Ariena), EDF et la Société Générale.

1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

Les 17 objectifs mondiaux du développement durable adoptés par les Nations-Unies

AU COLLÈGE

Apprendre les gestes qui sauvent

Le 18 janvier, les 132 élèves de 4^e du collège Le Ried ont été formés aux gestes qui sauvent par les sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Bas-Rhin. Un apprentissage que le Conseil Départemental souhaite développer avec l'objectif, à l'horizon 2021, de former 100% des élèves de 4^e chaque année.



Deux heures avec des professionnels pour apprendre les gestes qui sauvent.

Document remis

Lancée en 2017 et expérimentée dans une 12^e d'établissements, l'opération « Les gestes qui sauvent » organisée par le SDIS, a officiellement débutée cette année au collège le Ried. Elle concernera 7000 collégiens, soit 55 collèges du Bas-Rhin. En deux heures de formation, les élèves doivent savoir protéger et alerter, arrêter une hémorragie, mettre une victime en position d'attente, pratiquer un massage cardiaque, poser un défibrillateur, assurer une surveillance.

Une sensibilisation pour apporter un premier niveau de réponse en matière de secours et créer, pourquoi pas, des vocations parmi les jeunes pour rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers.

AU LYCÉE

Sur la 2^e marche

Fin janvier, l'équipe de basket du lycée Marc Bloch a terminé vice-championne de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) en "excellence", une catégorie réservée aux meilleurs joueurs, issus de sections sportives scolaires ou de centres de formation.

L'équipe du lycée est composée exclusivement de jeunes basketteurs du centre de formation de la SIG scolarisés à Marc Bloch.

Après trois phases de qualification, aux niveaux départemental, académique puis inter-académique, la phase nationale s'est déroulée à Colmar du 28 au 31 janvier. 8 équipes venues des 4



Les jeunes basketteurs de Marc Bloch sont passés très près du titre.

Document remis

coins de la France se sont rencontrées pendant ces 3 jours très intenses.

Avec 4 matchs gagnés en poule et en demi-finale, le lycée Marc Bloch s'est qualifié avec brio pour la finale, contre le lycée Emiland Gauthey de Chalon-sur-Saône. Les élèves étaient particulièrement motivés, car les vainqueurs représenteront la France au championnat du monde scolaire

(ISF) qui aura lieu en avril à Héraklion. L'équipe de Marc Bloch a été battue par des adversaires plus en réussite sur leurs tirs à distance. Les jeunes basketteurs sont rentrés à la fois déçus d'avoir laissé échapper le titre et la qualification pour la Crète, mais fiers malgré tout de rapporter une belle coupe de vice-champions de France au lycée Marc Bloch.

AMICALE DES SENIORS

Seniors en vacances : séjour à petit prix

Vous seriez tenté par un séjour en groupe, 30 à 40 personnes avec un ou deux accompagnateurs, en bord de mer à la Grande Motte ?



Cap vacances

L'Amicale des seniors, en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) et la ville de Bischheim, vous invite à une réunion d'information :

Le 18 mars à 14h30

Salle des fêtes du Cheval Blanc
(2a, avenue de Périgueux)

Vous serez informés sur le site de ce séjour, les tarifs, le programme des excursions

et des activités ainsi que des modalités d'inscription.

Si vous souhaitez participer à cette réunion, veuillez nous faire part de votre venue pour une meilleure organisation.

EN SAVOIR ⊕

Nicole Schmitt, présidente de l'Amicale des seniors au 03 88 62 60 42

Carole ZAUG au 03 88 20 83 94 ou c.zaug@ville-bischheim.fr

DISPOSITIF TOIT + MOI

Solidaires entre générations

Vous êtes senior et aspirez à un quotidien fait de rencontres et d'échanges ? Vous disposez d'une chambre meublée inoccupée dans votre habitat ? Vous pouvez accueillir un étudiant européen francophone grâce au dispositif TOIT + MOI initié par la CARSAT Alsace/Moselle et porté par l'Abrapa en partenariat avec la ville de Bischheim.

Cette cohabitation intergénérationnelle vous permettra de vivre des échanges culturels riches avec des personnes bienveillantes. Elle est encadrée par une convention qui vous permettra également



d'alléger votre budget.

RÉUNION D'INFORMATION

Si vous souhaitez obtenir des informations sur ce dispositif et intégrer ce programme solidaire, venez assister à la réunion :

Lundi 11 mars à 14h30
Salle du Cheval Blanc (2a, avenue de Périgueux)

EN SAVOIR ⊕

Carole Zaug au 03 88 20 83 94

Virginie Schaible au 03 88 18 94 94

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Bien dans mon corps, bien dans ma tête

Vous êtes retraité et autonome ? Que vous soyez sportif ou non : venez bouger à votre rythme et selon vos capacités.

Des places sont encore disponibles dans l'atelier du jeudi matin, proposé par la Fédération Française Sport pour Tous en partenariat avec la ville de Bischheim.

Horaire : de 10h30 à 11h30

Lieu : Parc des Sports (1, allée Blaise Pascal) salle de danse

Coût : 75,80 € pour une inscription en cours d'année

Aide possible du Centre communal d'action sociale selon votre situation.



Freepik

Renseignement et inscription sur place.

AMICALE DES SENIORS

Thé ou café

Pour développer la convivialité et l'amitié, l'Amicale des seniors organise une rencontre mensuelle autour d'un café ou d'un thé, tous les 3^e jeudis du mois.

Rendez-vous le **jeudi 21 mars à 15h**

Résidence Charles Huck
40 a rue Nationale

Tarif : 3 €

Inscription souhaitée au 03 88 62 60 42 ou 06 67 98 77 92

Mail : amicale-seniors-bischheim@bas-rhin.org

SORTIE VENDREDI 15 MARS

Programme : visite de la brasserie Meteor à Hochfelden, déjeuner puis visite de l'usine de Bretzel BOEHLI à Gundershoffen.

Inscription avant le 9 mars



Une nouvelle directrice

Depuis le 15 octobre 2018, Patricia Elbassil est la nouvelle directrice de la résidence Charles Huck à Bischheim, gérée par le Centre Communal d'Action sociale. Un établissement situé au cœur de la ville et qui dispose de 68 logements de type F1 ou F2 en location pour des personnes âgées autonomes.



Patricia Elbassil a succédé à Joëlle Fischer (partie en retraite). Travailleuse sociale en économie sociale et familiale de formation, elle a exercé son métier auprès de personnes handicapées puis à l'ABRAPA avant de travailler pendant 20 ans à l'Eurométropole de Strasbourg au Centre local d'information et de coordination pour personnes âgées.

« J'avais très envie de travailler à nouveau dans un établissement où l'on est en contact quotidiennement avec les personnes âgées, là où on peut développer le vivre ensemble » confie Patricia Elbassil, très motivée à l'idée « de favoriser les liens entre les résidents et les autres habitants ».

La résidence Charles Huck propose d'ailleurs un service de restauration tous les midis du lundi au samedi, ouvert

aux résidents mais aussi à toutes les personnes retraitées de Bischheim.

DES ANIMATIONS

La résidence offre également à tous les retraités de la ville, la possibilité de pratiquer toutes sortes d'activités : sportives, ludiques et culturelles.

- **Scrabble, jeux de société et de cartes**
Le lundi de 14h30 à 16h30
- **Informatique**
Débutants : les lundis de 14h à 15h30
- **Photo numérique**
Les mardis et vendredis de 14h à 16h
- **Points comptés, tricot et bricolage**
Le mercredi à partir de 14h30
- **Dessins anti-stress de mandalas**
Le vendredi de 14h30 à 16h30
- **Gym Pilates**
Le lundi de 9h à 10h et de 10h à 11h

(hors congés scolaires)

Salle Henri Dunant – 6€ la séance

- Gym traditionnelle

Le mardi de 14h30 à 16h

Salle Henry Dunant

- Taichi Chuan (hors congés scolaires)

Le mardi de 8h45 à 10h (débutants) et de 10h15 à 11h30 (confirmés)

Salle du Cheval Blanc – 30€/mois

Sauf précisions contraires, les animations sont gratuites et se déroulent à la résidence Charles Huck

Programme complet sur le site de la ville : <http://www.ville-bischheim.fr/seniors/loisirs-culture-et-sport/animations>

EN SAVOIR ☺

RÉSIDENCE CHARLES HUCK

40A rue Nationale

Tél. : 03 88 33 34 57



S'initier à l'informatique à la Résidence Charles Huck.

INFORMATION

Parlons de votre audition

Si vous vous posez des questions sur votre audition, le coût d'un éventuel appareillage, la possibilité d'obtenir des aides financières,... une réunion d'information, organisée à la résidence Charles Huck, vous permettra de répondre à toutes vos interrogations.

Pour qui ?

Cette réunion est ouverte à tous et gratuite

Quand ?

Judi 28 mars

De 14h30 à 16h : réunion collective

À partir de 16h : entretiens individuels (pour ceux qui le souhaitent)

Où ?

Résidence Charles Huck
40A rue Nationale à Bischheim

Par qui ?

Cette action est menée par le CEP CICAT, association reconnue d'utilité publique, pour promouvoir le dépistage de la déficience auditive et encourager le port d'appareillage auditif adapté.





Entourés du maire de Bischheim et de son 1er adjoint, Christine Spahn, Évelyne et Raoul Boulanger ont été récompensés par des Trophées de l'accueil.

CCI Alsace Eurométropole

COMMERCE

La qualité de l'accueil récompensée

Deux commerces de Bischheim ont reçu le Trophée d'or de l'accueil le 21 janvier. La boutique Singer de Christine Spahn et l'enseigne du torrificateur chocolatier Raoul Boulanger.

Depuis 10 ans, la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Métropole propose aux commerçants et artisans de participer aux Trophées de la qualité de l'accueil. Un challenge volontaire portant sur 54 critères d'évaluation. De l'aspect physique du magasin (mise en valeur de la vitrine, propreté,...) à l'accueil des vendeurs en passant par la clarté de l'étiquetage des prix ou la présence du commerce sur internet. Le spectre est large. Il est vérifié par la visite de deux clients mystères, un appel téléphonique lors des heures d'ouverture et un second en dehors.

Avec ces Trophées, la CCI cherche avant tout à apporter ses conseils aux professionnels en les rencontrant au préalable pour les aider à s'améliorer. Des conseils parfois simples mais toujours judicieux comme en témoignent les deux lauréats bischheimois qui ont obtenu la note maximale.

BOUTIQUE SINGER

En avril 2012, Christine Spahn ouvrait son deuxième commerce à Bischheim (le 1^{er} est à Sélestat) pour proposer des machines à coudre Singer, du matériel de repassage, des aspirateurs, de la mercerie et des cours de couture. Depuis, elle a embauché deux salariées. Son commerce se porte bien mais elle avait envie de relever ce challenge « de

me remettre en question et de voir ce que l'on pouvait améliorer. La qualité de l'accueil est primordiale mais comment définir un bon accueil ? Je me suis dit que cela pourrait nous aider » confie Christine Spahn qui a participé avec ses deux points de vente. « C'était notre défi de l'année et nous avons eu deux Trophées. Je suis fière de mes équipes. Cela m'a à la fois rassurée et confortée dans ce que je pensais déjà. C'est une bonne expérience notamment pour souder les équipes » poursuit Christine Spahn. Au-delà de la récompense, elle a aussi apprécié les conseils de la CCI. « Des petits choses auxquelles je n'avais pas pensé comme d'afficher tous les services que nous proposons ».

Singer

69 route de Bischwiller
Tél. : 03 88 22 14 40
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

CHOCOLATIER TORRIFICATEUR RB

Raoul Boulanger a installé sa chocolaterie en septembre 2017. Il propose un voyage gustatif des terroirs des fèves de cacao. Il alterne l'accueil de la clientèle avec Évelyne. « Elle n'était pas du tout du métier et c'est elle qui a souhaité que l'on participe pour être évalué » confie l'artisan.

« Je n'ai aucune formation dans la vente et cette récompense m'a rassurée. J'ai commencé sans même savoir si cela me plairait. Il faut connaître le produit et savoir le mettre en avant. Je suis contente de savoir que je le fais bien et finalement, j'aime le contact et les échanges avec les clients » concède Évelyne dans un sourire.

Eux aussi ont bénéficié des conseils de la CCI. « On a par exemple installé un panneau en liège à l'entrée du magasin pour accueillir les affiches des associations. Un espace dédié et organisé, plus propre que des affiches scotchées sur la vitrine ».

À ce Trophée d'or qui valorise la qualité de l'accueil dans son enseigne, Raoul Boulanger peut s'enorgueillir de voir son travail récompensé par le « Club des croqueurs de chocolat », la référence en matière de goût chocolat. Sa chocolaterie est mentionnée dans le Guide 2019 à la rubrique « meilleures tablettes » où trois de ses tablettes ont visiblement séduit les dégustateurs.

Chocolatier Torrificateur RB

36 route de Bischwiller
Tél. : 03 88 18 67 72
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

NOUVEAU

Yoga du rire

Depuis le 5 février, une nouvelle activité qui allie bien-être et santé vous est proposée à Bischheim : le Yoga du rire.



Pixabay

Cette discipline a été fondée en Inde par le docteur Madan Kataria qui s'est rendu compte des bénéfices du rire sur la santé de ses patients. Il décide alors de créer une méthode pour les aider à rire davantage. Sa technique combine des rires sans raison avec des respirations.

Le yoga du rire permet d'être relié à soi et aux autres, d'augmenter sa capacité respiratoire, sa joie de vivre quotidienne, d'apprendre à vivre l'instant présent, à se connecter à l'enfant intérieur pour retrouver le rire sans raison, sans gêne et dépasser son juge intérieur.

C'est un remède naturel pour réguler le sommeil, le système cardio-vasculaire, le système neuro-hormonal, le système musculaire, l'estime de soi, la digestion, l'humeur.

SÉANCES DÉCOUVERTES

Cette nouvelle activité vous est proposée par Kathia en partenariat avec la ville de Bischheim.

Vous pouvez, sans engagement pendant 3 ou 4 séances, venir découvrir le yoga du rire.

Quand ?

Les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h30 à 15h30 (hors vacances scolaires)

Où ?

Salle du Cheval Blanc (2a, avenue de Périgueux)

Pour qui ?

Tout public

Tarifs ?

10 € la séance, 40 € les 5 séances, 60 € les 10 séances.

Où réserver ?

Après de Kathia au 06 80 28 82 49

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Stages de danse

« Au top pour le bal »

Stages de danse préparation mariage
Avec *Hervé Garboud* et *Camille Penedo*

Pour briller sur la piste de bal, des stages dédiés aux futurs mariés et à leurs invités. Ils sont également ouverts à celles et ceux qui souhaiteraient apprendre les bases de la valse, de la bachata ou du rock'n roll.

Le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 9h30 à 12h30

Valse et bachata : les **16 et 17 mars**

Valse et rock : les **27 et 28 avril**

Valse et bachata : les **11 et 12 mai**

Modern'jazz (à partir de 13 ans)

Avec *Pia Freiberg*

Le stage englobe la partie technique par l'acquisition progressive des fondamentaux de la danse modern'jazz. S'enchaînent ensuite, la réalisation de diverses compositions chorégraphiques sur des musiques actuelles

Du 8 au 11 avril

Débutant : 18h-20h

Intermédiaire : 20h-22h

Atelier valides & non valides

Les samedis de 14h à 16h

Les 2 et 23 mars, 27 avril, 18 mai

Atelier Modern'jazz parent - enfant

Public mixte enfants de 7 à 10 ans

« Tout niveau »

Dans un esprit de partage intergénérationnel, cet atelier se construit autour de l'envie de vivre des moments de complicité par le biais de la danse et de la musique.

Le 9 mars 14h-16h

Le 4 mai 14h-16h

Danse contemporaine

(à partir de 15 ans)

Avec *Catherine Bury*

Travail sur le corps, la mémoire du



Schwarte Kelly

mouvement, l'équilibre, le lâcher prise, le maintien, l'écoute de soi et des autres.

Le samedi 6 avril (de 16h à 18h) et le dimanche 7 avril (de 10h à 12h)

Lieu : salle de danse de la Cour des Waldteufel (6 rue Nationale) ou Parc des Sports (Allée Blaise Pascal)

EN SAVOIR ⊕

Programme détaillé et tarifs sur le site : www.ville-bischheim.fr/danse

Renseignement : H. Garboud au 06 40 58 96 12. Mail : danse@ville-bischheim.fr

LES VOIX DU RAIL

Harmonie du corps et chanson polyphonique

Dimanche 17 mars



Corinne Schuler et Éric Mutet, animateurs de l'atelier chant « Les Voix du Rail » vous proposent de partager un dimanche de découverte du corps et de la voix, quel que soit votre niveau, pour se faire plaisir et se détendre.

Sur inscription (au plus tard le 8 mars)
 Tarif : 20 € (déjeuner compris)
 De 8h45 à 17h45
 À l'Atelier (1, rue des Magasins en face du Technicentre SNCF)

EN SAVOIR ⊕

corinne.schuhler@coe.int
 ou au 03 88 62 47 05

LES RÉSIDENCES DU CANAL

Vide-grenier

Dimanche 12 mai de 7h à 18h



L'association "Les Résidences du Canal" organise sa 9^e édition du vide-grenier.

Où ?

Allée Charles Bock (près du Match)

Tarif ?

Emplacement : 3€ le mètre avec un minimum de 2 m.

Nombres de places 85.

Mise en place à partir de 6h (accès facile pour venir et repartir).

Inscription

Réservation au 06 09 82 19 13

Restauration toute la journée.

BIBLIOTHEQUE ASSOCIATION-LIVRES

« La Petite graine qui monte, qui monte... »

Lors des vacances d'avril, la bibliothèque de l'Association-Livres propose à ses jeunes lecteurs une découverte du jardinage.



Les ateliers proposés lors des vacances scolaires font souvent appel à l'imaginaire et à la créativité des enfants comme ici avec la création d'une échelle de Jacob.

Document remis

Une graine, c'est petit, c'est rond ou carré ou ovale ou allongée... Une graine renferme l'intégralité de la mémoire vivante d'une plante. Apparemment fragile, elle est capable d'affronter la mauvaise saison et le temps qui passe. Et puis tout à coup, quand le printemps arrive, elle se met à germer, à pousser... Pas de doute, les graines sont de véritables boîtes à trésors.

DÉCOUVERTE DU JARDINAGE

Du 8 au 18 avril de 9h30 à 12h30 (sur inscription)

Après une visite de la ferme Bussière de l'association SINE (Strasbourg Initiation Nature Environnement), les enfants créeront un jardin au cœur du quartier des Écrivains. Forts des conseils de jardiniers aguerris, ils agenceront leur jardin en fonction des graines choisies.

Ainsi, ils pourront observer, jour après jour, les graines germer, grandir, mûrir... Et pourquoi pas en déguster les fruits...

CLUB DE LECTURE

Les mercredis 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai et 26 juin de 9h30 à 11h

(Sur inscription)

En attendant les vacances, l'Association-Livres propose aux enfants une découverte de l'œuvre de Sylvie de Mathuisieulx à travers son club de lecture. L'occasion de lire les romans de l'auteur mais aussi d'inventer, imaginer, écrire une histoire et découvrir ainsi toutes les étapes de la création d'un livre, de l'écriture à la reliure, en passant par la mise en page et l'illustration.

VENTE DE LIVRES D'OCCASION

Du lundi 25 au vendredi 29 mars aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

EN SAVOIR ⊕

Renseignements au 03 88 83 78 47

Bibliothèque Association-Livres

4, rue Victor Hugo - Schiltigheim

Site : www.bibliotheque-association-livres.fr

Mail : assolivres@yahoo.fr

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30. Le mercredi de 14h à 18h.

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 15h à 18h.

HARMONIE BISCHHEIM

Concert de Printemps

Dimanche 19 mai à 17h



AU PROGRAMME

The Archangels Symphony de Franco Cesarini, une vaste composition au langage dramatique, aux développements intenses et aux élaborations polyphoniques fréquentes. Le matériel thématique est tiré

d'anciennes mélodies grégoriennes qui forment la base de l'œuvre entière.

La deuxième pièce est une fantaisie concertante pour saxophone alto et orchestre d'harmonie de Guy Luypaerts qui fut l'accompagnateur de Charles Trenet et d'Edith Piaf. Il a été remarqué

par les artistes de son temps pour la qualité des arrangements qui lui ont valu de collaborer avec la firme américaine « Capitol » à la réalisation de quatre albums autour de Gershwin, Rodgers, Irving Berlin et Cole Porter intitulée « Portraits Symphoniques ». Il est considéré aujourd'hui comme un spécialiste de la musique symphonique légère. La fantaisie concertante pour saxophone alto et orchestre d'harmonie est construite autour d'un motif populaire et met l'instrument soliste en avant dans toute sa tessiture. Elle sera interprétée par Loïc Cayla au saxophone.

L'INVITÉ

En deuxième partie, l'Harmonie Bischheim a invité l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Strasbourg sous la direction de Gustave Winkler. Ils interpréteront des œuvres de Rossini, Puccini, Saint-Saëns ainsi que des extraits de bandes originales de films de John Williams.

Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg – Salle ERASME

Réservation à partir du 16 avril

HOENHEIM - BISCHHEIM - SCHILTIGHEIM

LE BOUC BLEU

Cortège carnavalesque

DIMANCHE 17 MARS 2019

Départ à 14h11 de Hoenheim



Tribunes d'expression libre

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal et à la loi, les groupes politiques du conseil municipal de Bischheim disposent chacun d'un espace d'expression dans le magazine municipal et sur le site internet de la ville. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe des élues de l'opposition « Vivre Bischheim autrement »

À quel moment le Grand Débat à l'échelle de la ville de Bischheim sera-t-il annoncé ?

À quand la mise en place d'une réelle politique de concertation pour TOUS et TOUTES ?

Les contributions des habitants-es devraient enfin être prises en compte afin de trouver ensemble des solutions acceptables pour notre ville et notre quotidien.

La participation citoyenne permettrait de replacer l'habitant au cœur de sa ville et de ses décisions.

Bischheim a besoin de nouvelles ambitions : pour l'avenir de la jeunesse, pour l'accompagnement des plus âgés, pour la protection des plus fragiles, pour l'innovation sociale, économique et écologique.

Groupe des élues

« Vivre Bischheim autrement »
Annie ROMILLY, Estelle FRAASS,
Julie HOUSSIN.

Permanences des élues sur rendez-vous : Tél. 06 11 36 06 08

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Les pieds sur terre et la tête aussi ! »

Mobilités

La route de Bischwiller s'arrête-t-elle à la sortie de Schiltigheim ? La consultation publique sur la mobilité initiée par l'Eurométropole et Schiltigheim pourrait nous le laisser croire !

Quand les élus en place penseront-ils à une politique globale sur l'Eurométropole ? Les Bischheimois sont aussi concernés par la problématique des déplacements. La frénésie des programmes immobiliers

sur Schiltigheim et autres ne sont pas sans conséquences pour notre ville. Bischheim connaîtra aussi la saturation des routes, l'augmentation de la pollution sonore et atmosphérique.

Développons les pistes cyclables, la ligne L3 du bus doit impérativement aller jusqu'à la gare de Strasbourg. Développons les transports doux ! Consultons aussi les citoyens de Bischheim !

Groupe des élu(e)s « Les pieds sur terre et la tête aussi ! »
Christèle LAFORÊT,
Ernest KONRATH, Kristelle VERHAMME.

Permanences des élus sur rendez-vous :
Tél. 06 09 54 76 48
bit.ly/bischheim

VOS ELUS

Les élus à votre écoute

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de leur secrétariat.



Jean-Louis Hoerlé

Maire - Vice-Président de l'Eurométropole
Conseiller départemental

jl.hoerle@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 52



Nelly Kraemer

4^e Adjointe - Animation culturelle, événementiel et communication

n.kraemer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 72



Hubert Drenss

1^{er} Adjoint - Développement économique, emploi et logement

h.drenss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64



Fabien Weiss

5^e Adjoint - Petite enfance, cohésion sociale, développement durable et prévention de la délinquance

f.weiss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64



Bernadette Gillot

2^e Adjointe - Enfance, éducation et affaires démographiques

b.gillot@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 81



Danielle Tischler

6^e Adjointe - Finances, marchés et informatique

d.tischler@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 74



Patrick Koch

3^e Adjoint - Travaux et environnement
Conseiller de l'Eurométropole

p.koch@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 61



Jean-Claude Kieffer

7^e Adjoint - Sport, jeunesse et vie associative.

jc.kieffer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 69

« Une richesse pour la ville »

Le 12 janvier, les bénévoles qui ont fait évoluer l'espace culturel de la Cour des Boecklin en Tiers-Lieu et qui s'investissent pour proposer toutes sortes d'activités étaient réunis à la Salle du Cercle où le maire Jean-Louis Hoerlé a tenu à les remercier.

Il y a deux ans, et en prévision de la construction de la médiathèque nord, la Cour des Boecklin s'est lancée dans un projet novateur, co-construit avec des habitants. Elle est devenue ce que l'on appelle un Tiers Lieu où sont proposés toutes sortes d'activités pour petits et grands allant de la méditation à la lecture en passant par des expositions, des ateliers, ... Une cosythèque a été créée où des rencontres sont organisées et où l'on peut venir prendre un café, lire une revue, discuter...

TRANSMETTRE, PARTAGER, CRÉER DU LIEN

La programmation des animations est conçue par l'équipe de la Cour des Boecklin avec et par des bénévoles qui s'investissent pour partager leurs savoirs, leurs passions. C'est le cas de Malvina, informaticienne, qui a animé un atelier de kamishibai pour les enfants. « J'aimais venir à la Cour et j'ai été attirée par ce projet dont l'objectif était de développer des rencontres, de transmettre des savoirs ». Une motivation partagée par Marie-Pierre Chich, très engagée depuis le début. « L'idée d'impliquer des citoyens dans un projet de la ville à destination de la population était à la fois novateur et intéressant. La Cour des Boecklin symbolisait pour moi un lieu créateur de lien social qu'il fallait développer.



Laurence Lamard

En m'investissant, je me suis sentie citoyenne de Bischheim car venant de Paris, je n'avais pas d'attache ici et cela m'a permis de découvrir des gens ». Jean-François Chich, biologiste, s'est lui aussi investi en proposant notamment d'animer des projections ou conférences sur des sujets scientifiques.

« Donner ce que l'on peut

Élisabeth Lang, enseignante, habite Souffelweyersheim. Elle propose des ateliers aux jeunes pour les aider à s'organiser dans leur travail scolaire. « J'adore la pédagogie et je peux transmettre ce que je sais faire. Être bénévole, c'est donner ce que l'on peut, se rendre utile ».

Comme eux, une quarantaine de bénévoles s'est investie et « contribue au mieux vivre ensemble » rappelait le maire de Bischheim. « Avec Élisabeth Meunier, directrice de la Cour des Boecklin, qui a su fédérer autour d'elle de nombreuses personnes, vous avez créé un lieu formidable et je vous remercie de faire vivre cet espace. Les bénévoles sont une richesse pour notre ville » poursuivait Jean-Louis Hoerlé. Des propos entérinés par René Bandol, conseiller municipal et coordinateur du groupe « Les Bischheimois engagés », qui concluait « une ville sans ses citoyens ne peut rien faire ».

COUR DES BOECKLIN

Quelques temps forts de la programmation...

Exposition collective

" Sauvagement ! "

Du 5 mars au 7 avril

Réalisée par des personnes en situation de handicap

Rencontre

" Quand la BD décrypte l'actu "

Vendredi 15 mars - 19h

En quoi et comment la BD documentaire est-elle un outil privilégié pour comprendre

l'actualité ? Rencontre avec Nicolas Wild, auteur dessinateur alsacien.

Atelier

" Initiation Jeu de Rôles "

Vendredi 5 avril - 19h

Venez vous initier au jeu de rôles sur table avec les membres de l'association La Sauce aux Jeux. Sur inscription - Adultes et adolescents à

partir de 15 ans

Atelier

" Jam session "

Mardis 23 avril, 28 mai et 18 juin - 19h à 22h

Jam-session autour de Bluegrass, style aux confins du folk, blues, country et irlandais. On chante, on joue de la guitare, banjo, violon, contrebasse... Apportez votre

instrument, venez chanter ou simplement partager un moment de musicalité en toute décontraction.

EN SAVOIR ⊕

Programme complet et détaillé sur le site de la Cour des Boecklin : www.courdesboecklin.ville-bischheim.fr

Agenda

MARS

DIMANCHE 3

17 H • **CONCERT « POUR UNG PLAISIR »**
 Direction Arlette Ernenwein
 Entrée libre – plateau
 Église St Laurent

DU MARDI 5 MARS AU DIMANCHE 7 AVRIL

EXPOSITION « SAUVAGEMENT » Mardi, mercredi, dimanche de 14 H à 18 H, samedi de 10 H à 12 H et 14 H à 18 H
 Cour des Boecklin

CONCERT-APÉRITIF

« Le Cabaret Viticole »

Dimanche 10 mars à 11h
 Salle Waldteufel - 6 rue Nationale



L'amour, le vin, ces 2 vieilles canailles inséparables, se racontent entre coupes brisées et cœurs remplis.

Le spectacle donne le ton et la mesure à cette ivresse fantasque de l'amour dans un univers corsé, pétillant, velouté et capiteux comme le vin.

Nathalie Cawdrey (flûte et chant), Marine Nuss (saxophone et chant), Angeline Veron (clarinettes et chant), Sebastien Dubourg (piano et chant)

Renseignements :
 Tél. 03 68 00 33 80

Entrée libre - Plateau

MERCREDI 6



10 H • **SPECTACLE JEUNE PUBLIC « LE BLEU DES ARBRES »** par la Compagnie Girouette Lyon
 Salle du Cercle

SAMEDI 9

À partir de 17 H • **« FÊTE DES FEMMES »** organisée par PAS/SAGES
 Salle St Laurent

SAMEDI 9 À 20 H DIMANCHE 10 À 14 H 30

LOTTO organisé par l'ACOL, - Petite restauration sur place. Tarifs : 1 carton : 4 € et 6 cartons : 20 €. Réservations : au 07 68 11 78 35 ou 06 06 66 85 18
 Salle des Fêtes du Cheval Blanc

DIMANCHE 10

11 H • **CONCERT APÉRITIF – « LE CABARET VITICOLE »** – Entrée libre
 Cour des Waldteufel

LUNDI 11

14 H 30 • **TOIT + MOI** - Cohabitation intergénérationnelle : présentation du dispositif - Entrée libre
 Salle des fêtes du Cheval Blanc

DIMANCHE 17



14 H 11 • **CAVALCADE DU BOUC BLEU**
 Carnaval Hoenheim – Bischheim - Schiltigheim
 Départ à Hoenheim

LUNDI 18

14 H 30 • **SÉJOUR SENIORS** – Réunion de présentation de l'édition 2019 - entrée libre
 Salle des fêtes du Cheval Blanc

ACOL

Loto

Samedi 9 mars à 20h

Dimanche 10 mars à 14h30

Salle des Fêtes du Cheval Blanc



De nombreux lots vous attendent !

1 carton : 4 € - 6 cartons : 20 €.

6 cartons achetés le 7^e offert pour tout carton récupéré le jeudi 7 mars à l'ACOL - 67 avenue de Périgueux

Réservations : au 07 68 11 78 35 ou 06 06 66 85 18

MERCREDI 20



14 H 30 • **SPECTACLE JEUNE PUBLIC « DZAAA »** par la Cie La Tortue Besançon
 Salle du Cercle

DIMANCHE 24

10 H À 16 H • **RÉGATE** organisée par le Modèle Yacht Club
 Ballastière

JEUDI 28

14 H 30 • **PARLONS DE VOTRE AUDITION**
 Réunion d'information 16 H – entretiens individuels
 Résidence Charles Huck

VENREDI 29



8 H 30 À 12 H • **NETTOYAGE DE PRINTEMPS DE LA BALLASTIÈRE**
 RDV devant la buvette de la Ballastière

20 H 30 • **CONCERT « NOËMIE WAYSFELD & BLICK »** - Zimlya - Musique du Monde (Yiddish)
 Salle du Cercle

AVRIL

MERCREDI 3



14 H 30 • SPECTACLE JEUNE PUBLIC
« DANS MA FORÊT » par La Compagnie
Directo, Cinéma Alsace
Salle du Cercle

JEUDI 4

19 H • CONSEIL MUNICIPAL
Salle des fêtes du Cheval Blanc

SAMEDI 6

PÊCHE : OUVERTURE – renseignements :
Alain Amann - Tél. : 06 60 32 54 22
Étang Kleinau

21 H – CONCERT organisé par le F.C.
Soleil - « Jean-Claude Bader et son
groupe Tennessee interprètent la légende
de Johnny Hallyday » Ouverture des
portes à 20 H - Réservations :
www.fcsoleil.club – Tél. : 03 67 97 34 40
Club House du FC Soleil - rue Ampère

DIMANCHE 7

10 H À 16 H • RÉGATE organisée par le
Modèle Yacht Club
Ballastière

LUNDI 8

17 H À 20 H • COLLECTE DE SANG –
organisée par l'Amicale des Donneurs de
Sang
Salle des Fêtes du Cheval Blanc

VENREDI 12 - SAMEDI 13 DIMANCHE 14



BRECHT IN BISCH' théâtre trilingue,
chanson, poésie de Bertholt Brecht,
organisée par la Cie Tagora - Vendredi 12
et samedi 13 à 20h et dimanche 14 à 17h.
Tarif : 10 € (réduit 8€). Réservation :
www.tagora.eu
Salle du Cercle

VENREDI 19

À PARTIR DE 14 H • PÊCHE AMÉRICAINE
– 2 X 4 H, compétition organisée par
l'AAPPMA
Étangs Grossried

VENREDI 26

20 H 30 • CONCERT «VAITEANI / VOSTOK
PROJECT» Musique du Monde (Alsace /
Polynésie)
Salle du Cercle

DIMANCHE 28

11 H • CONCERT APÉRITIF « CORINNE ET
LES VOYAGEURS » – entrée libre
Cour des Waldteufel

MAI

SAMEDI 4 20H30 DIMANCHE 5 17H



THÉÂTRE « JUSQU'À L'OR C'EST
PAS COTON » par le Théâtre de la
Chouc'routerie. En français avec des
digressions en alsacien. Tarif : de 6 à 21€
Réservation au 03 88 36 07 28
Salle du Cercle

CONCERT-APÉRITIF

« Corinne et les Voyageurs »

Dimanche 28 avril à 11h

Salle Waldteufel - 6 rue Nationale



Corinne Guth vous invite dans
l'univers de Corinne et Les
Voyageurs. Elle vous confie ses
histoires de vie racontées par des
chansons personnelles engagées,
festives, nostalgiques ou drôles.
Ambiance métissée pop-jazz-
blues. Guitare : Mathilde Quartucci.
Renseignements :
Tél. 03 68 00 33 80
Entrée libre - Plateau

MARDI 8

9 H 45 • CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
de la Victoire de 1945
Monument aux morts – Parc Wodli

À PARTIR DE 10 H • JOURNÉE

RÉCRÉATIVE organisée par les Tirs
Réunis de Bischheim - A partir de 17h30 :
tartes flambées
Terrain route de la Wantzenau à Souf-
felweyersheim

DIMANCHE 12

7 H – 18 H • VIDE-GRENIER organisé par
les Résidences du Canal - Réservation au
06 09 82 19 13
Allée Charles Bock (près du Match)

Informations agenda

Vous êtes une association, une
institution ou un collectif et vous
organisez un événement ouvert au
public à Bischheim.

Si vous souhaitez que votre
manifestation apparaisse dans notre
agenda des Cahiers de Bischheim,
veuillez nous faire parvenir vos
informations à cette adresse :
agenda@ville-bischheim.fr

Pour apparaître dans le prochain
numéro de mai :
dernier délai le **12 avril**



MARIAGES

BOAHIN-DANKWA Teddy **MOSCARIELLO** Carolina 03/11/2018
 ■ **RAMLI** Youssef **OUBOUHOU** Amal 03/11/2018 ■ **SOY** Ismail
CITAK Alev 03/11/2018 ■ **CONSTANTIN** Eduardo **CIRPACI** Sarah
 24/11/2018 ■ **COULON** Olivier, Raphaël **BECH** Delphine, Isabelle,
 Christiane, Françoise 08/12/2018 ■ **TARAZIT** Mohamed **LABDAI**
 Samira 08/12/2018 ■ **DJELTI** Youcef, Esseddik **BAHOUSSILA**
 Golda, Drès, Ly, Irma 15/12/2018 ■ **NORO** Pierre, André **LEE** Grace
 05/01/2019

NAISSANCES

BORGES Alban, Abilio, Gérald 01/08/2018 ■ **YILDIRIM** Tayyib-
 Nuri 04/11/2018 ■ **ANAS NUR** Ilwaad, Mihiyo 07/11/2018 ■
MULLER Djouliano 09/11/2018 ■ **BEN HADJ AZZOUZ** Louis, Medhi
 10/11/2018 ■ **BEN HADJ AZZOUZ** Arthur, Djalil 10/11/2018 ■
NDIAYE Aïcha 10/11/2018 ■ **KRIEGER** Sasha, Arsène, Aaron
 11/11/2018 ■ **ÖZTÜRK** Asaf 11/11/2018 ■ **OUHEIRERRE** Ilyes
 12/11/2018 ■ **RADOSAVLJEVIC** Ryan, Marcel 14/11/2018 ■
BEQIRI Onessa, Refiqe 14/11/2018 ■ **EL HARYRY** Mohamed,
 Adam 15/11/2018 ■ **EL-HAKYM** Ilyes, Salah 16/11/2018 ■ **WILLIG**
 Massimo, Giovanni 16/11/2018 ■ **BOUCHERIT** Eloïze, Louise
 19/11/2018 ■ **CHEHIMA** Meriem 21/11/2018 ■ **AHLALOUCH** Anas
 27/11/2018 ■ **CEDRATI** Magudeline 27/11/2018 ■ **KETTERER**
 Baptiste 29/11/2018 ■ **LAKEHAL KAHOUAL** Hidaya 06/12/2018 ■
TOURE Aya 07/12/2018 ■ **NGO BILONG** Owen, Muaka 08/12/2018
 ■ **SOW** Fallou 09/12/2018 ■ **GILANI** Michele, Bajram 10/12/2018
 ■ **GESSA** Calista 11/12/2018 ■ **BARAHMOUNI** Layla 14/12/2018 ■
SELLIER GOMES Maggie, Beatrice, Michèle 14/12/2018 ■ **SOULAT**
BEY Léa, Marlyse, Anne 16/12/2018 ■ **JUDI** Tamas 17/12/2018 ■
OBERFELD Masum 20/12/2018 ■ **BENMANSOUR** Safae 21/12/2018
 ■ **WEIGEL** Camille 23/12/2018 ■ **SARKISSIAN** Hélène 30/12/2018
 ■ **MICELI** Clémentine, Danièle, Nadine 01/01/2019 ■ **TIPPEL** Eléna
 01/01/2019 ■ **ABDELKERIM SOULEYMANE** Musa 11/01/2019
 ■ **PEPIC** Adem 14/01/2019 ■ **BEHR** Qassim 16/01/2019 ■
FUHRMANN Mathis 16/01/2019 ■ **BEHR** Qais 16/01/2019 ■
FUHRMANN Tiana 16/01/2019 ■ **CHAPARRO** Gaël 17/01/2019 ■
BUFFECHOUX Charlie Emilien 23/01/2019 ■ **HUCK LETA** Matteo
 Sole 24/01/2019 ■ **MARCHAL BECKER** Gabriel 26/01/2019

DÉCÈS

BARTA épouse SCHLUPP Josiane, Maria 03/11/2018 - 66 ans ■
MESSMER Jean, Louis 14/11/2018 - 84 ans ■ **CICEKCI** Huseyin
 17/11/2018 - 48 ans ■ **WITTMAYER** épouse UHRING Monique, Marie
 23/11/2018 - 85 ans ■ **ROMILLY** veuve DIEBOLD Alice, Catherine
 24/11/2018 - 86 ans ■ **ARBOGAST** Isabelle, Lilianne 25/11/2018
 - 62 ans ■ **NUNEZ Y RAMOS** épouse SANTIAGO Y BUENO Filomena
 27/11/2018 - 66 ans ■ **STOEHR** Adolphe 28/11/2018 - 83 ans ■
SCHMITT veuve SCHAFFROTH Frieda, Anna 30/11/2018 - 94 ans
 ■ **MULLER** veuve WALTER Suzanne, Marthe 02/12/2018 - 92 ans
 ■ **RODRIGUES** José, Teixeira 03/12/2018 - 58 ans ■ **GROSSTHOR**
 Charles, Robert 05/12/2018 - 97 ans ■ **KNITTEL** épouse SIMON
 Simone, Mireille 05/12/2018 - 67 ans ■ **KRAUSSHAAR** Alfred,
 Albert 09/12/2018 - 67 ans ■ **NAGEL** Roland, Frédéric 12/12/2018
 - 71 ans ■ **BERTRAND** Jean, Georges 13/12/2018 - 86 ans ■
GROSSMANN Charles, Joseph, Edmond 13/12/2018 - 76 ans ■
WILDERMUTH veuve HEYD Georgette, Lucie 17/12/2018 - 89 ans ■
BERGER Camille 20/12/2018 - 86 ans ■ **MILLEMANN** Daniel, Claude
 20/12/2018 - 70 ans ■ **ROTZINGER** Jean, Charles 24/12/2018 - 89
 ans ■ **DILL** veuve FRITSCH Marie-Thérèse, Jeanne 27/12/2018 -
 87 ans ■ **REINBOLD** Sébastien, Frédéric, Louis 27/12/2018 - 46
 ans ■ **BAUER** veuve ROSENBERGER Emilie, Hélène 28/12/2018 -
 87 ans ■ **HILL** Pascal 31/12/2018 - 58 ans ■ **HENNERICH** veuve
 SCHNEIDER Hélène, Marie 31/12/2018 - 79 ans ■ **GARCIA** David
 06/01/2019 - 39 ans ■ **SCHLAGDENHAUFFEN** Gilbert, Charles,
 Henri 11/01/2019 - 83 ans ■ **METZGER** épouse NOBEL Yvette,
 Georgette, Lina 12/01/2019 - 83 ans ■ **KERN** André 16/01/2019 -
 84 ans ■ **MOHIB** Driss 27/01/2019 - 79 ans

Anniversaires

Si vous fêtez votre anniversaire (90 ans, 95 ans, 100 ans et plus) ou votre anniversaire de mariage (noces de diamant, de platine ou de chêne) et que vous souhaitez la visite du Maire, vous pouvez le signaler à son secrétariat au 03 88 20 83 52 ou par mail : direction-generale@ville-bischheim.fr



Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

Tél. : 03 88 20 83 83

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

Les Cahiers de Bischheim

Votre magazine municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Il est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Une version numérique est consultable sur notre site : www.ville-bischheim.fr



Prochaine parution : 10 mai 2019

En version audio gratuite

Pour les personnes malvoyantes ou déficientes visuelles, recevez gratuitement la version audio sur CD-ROM par une simple demande à :

Groupeement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes (GIAA) Délégation Alsace

14a, rue de Mulhouse - 67100 Strasbourg

Tél. : 03 88 45 23 90

Mail : giaa.regionalsace@yahoo.fr

Facebook

Retrouvez l'actualité de votre ville sur le site de la ville et sur sa page facebook :

www.facebook.com/villedebischheim

Publicité

Tiré à 11 500 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Communiquez sur votre activité auprès d'un large public !

Service communication

Tél. : 03 88 20 83 73

Mail : communication@ville-bischheim.fr

Consultations gratuites

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice Pascal Blanc tiendra ses permanences les jeudis 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin de 9h à 11h à l'accueil de la mairie (salle de réunion du service éducation).

Avocat

Gratuites, les permanences juridiques sont proposées chaque jeudi de 17h30 à 19h à l'accueil de la mairie (salle de réunion du service éducation) par Maître Jessy Samuel.

AVEC L'APPLICATION TELL MY CITY

JE SIGNALE

MA VILLE S'EN OCCUPE

www.ville-bischheim.fr/tellmycity

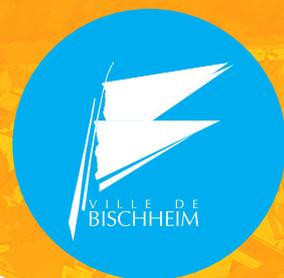
DISPONIBLE SUR  Google Play

Télécharger dans  l'App Store



JEUDI 25 AVRIL À 19H

RENCONTRE ANNUELLE 2019



LA VILLE DE BISCHHEIM VOUS INVITE

RÉUNION PUBLIQUE

**SALLE DES FÊTES
DU CHEVAL BLANC**

2 A AVENUE DE PÉRIGUEUX

**VIVRE À BISCHHEIM :
PARLONS-EN !**

POUR ENRICHIR LE DÉBAT : ENVOYEZ-NOUS VOS SUGGESTIONS À
REUNIONPUBLIQUE@VILLE-BISCHHEIM.FR